

Notre mission au quotidien est de fournir suffisamment de l'électricité à chaque consommateur, en qualité et à un coût compétitif pour le développement de la Guinée



ELECTRICITÉ DE GUINÉE



Electricité de Guinée (EDG)SA

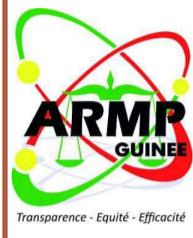


Electricité de Guinée

www.edg.com.gn



Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emplois



N°676 / LUNDI 15 AVRIL 2024

Hebdomadaire / www.jaoguinee.com

Prix : 3000 GNF

APPELS D'OFFRES

-  **MINISTÈRE DE LA SANTÉ UAGCP**
 - AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/07
 - AVIS D'ANNULATION.....P/07
 - AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE DU MARCHÉ.....P/07
-  **MINISTÈRE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**
 - AVIS D'APPEL D'OFFREP/08
-  **INSP**
 - AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL.....P/09
-  **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE PDACG**
 - AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/10/11/12
-  **METFPE**
 - AVIS D'APPEL D'OFFRE RELANCE.....P/13
 - AVIS D'APPEL D'OFFRE RELANCE.....P/14
 - AVIS DE REPORT.....P/14
-  **PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE ANIES**
 - AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/15/16
-  **MESRSI**
 - AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/17
 - AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/18
 - AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/19
 - AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/20
 - AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/21
 - AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/22
-  **MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT**
 - AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/23
 - AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/24
-  **PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE ADAZZ**
 - AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHÉ.....P/25

Conseil



Prendre soin de son corps : tout ce que vous devez savoir !

OFFRES D'EMPLOIS

-  **SMFG**
 - AVIS DE RECRUTEMENT.....P/03
-  **PNLS-H**
 - AVIS DE RECRUTEMENT.....P/04
 - AVIS DE RECRUTEMENT.....P/05
 - AVIS DE RECRUTEMENT.....P/06
-  **IFDC 50th ANNIVERSARY**
 - AVIS DE RECRUTEMENT.....P/12



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE ADAZZ

- PLAN DE PASSATION DE MARCHÉ.....P/25/26/27



CATALOGUE DE VENTE DE MACHINES D'OCCASIONS

CAT 345
CAT 330

EC 360
EC 290

D7H



Bureau + Directions :
+224 625 25 30 30 / +224 625 25 30 50
+224 625 25 30 41 BP : 3720 Coléah- Domino
Auto- Route Conakry



CONSEILS
DU JOUR

Conseils pour la gestion de projet : Comment réussir haut la main

1) Planification efficace du projet :

Même si cela peut sembler logique, déterminer avant même de commencer à travailler avec son équipe ses objectifs est indispensable pour une bonne gestion de projets. Si vous ne savez pas où aller dès le début, vous risquez bien vite de perdre de vue ce qui compte vraiment, et votre équipe avec.

Établissez des objectifs clairs et mesurables

Avoir un objectif clair vous permettra de mieux concentrer vos efforts et d'exprimer plus simplement vos besoins auprès de vos collaborateurs. N'hésitez pas à définir plusieurs sous-objectifs, qui peuvent eux-mêmes être découpés en sous-objectifs.

L'idée est de savoir pour chaque étape de votre projet ce qu'il y a à faire et ce que cela implique comme travail. Pour se faire, il suffit de définir concrètement ce qu'on attend de vous (et de votre équipe) en remplissant ces éléments :

Quel livrable est attendu ?

De combien de temps est-ce que je dispose ?

Pour quel budget ?

2) Allouez les ressources de vos projets en fonction des compétences

Un projet peut, selon votre activité et la taille de votre entreprise, prendre des proportions bien différentes, et le nombre de personnes impliquées peut considérablement croître. Cependant, même si vous avez un petit effectif à gérer, il faut toujours garder à l'esprit qu'une bonne répartition des tâches selon les compétences est une dimension importante pour la réussite de vos projets.

Impliquez les parties prenantes à toutes les étapes pour une bonne gestion de projet

Pour mener à bien un projet complexe, une multitude de compétences sont souvent requises. Les équipes pluridisciplinaires sont la clé du succès. Comme dans toute bonne planification de projets, faire l'inventaire de toutes les tâches à réaliser est indispensable. Cela vous permettra de mieux cerner le champ d'action de chacun et le travail à réaliser. Les besoins en compétences seront ainsi plus faciles à évaluer. Vous saurez également s'il est nécessaire d'externaliser certaines missions pour mener à bien votre projet.

3) Organisez les tâches et les missions de vos projets

L'ordonnancement des tâches est une phase nécessaire pour réussir votre gestion de projets. Elle consiste à organiser les tâches sur une période donnée et à déterminer l'ordre de réalisation de chacune pour atteindre votre objectif.

Optimisez la charge de travail de vos équipes :

L'une des principales difficultés est d'estimer la charge de travail d'une tâche en particulier. Concertez-vous avec votre équipe et n'hésitez pas à voir plus large plutôt que d'être rattrapé par les délais que vous vous serez imposés.

Pensez à bien identifier les tâches qui empêchent la réalisation d'autres missions. Vous éviterez de vous retrouver bloqué bêtement en attendant qu'un collègue ou un prestataire remplisse sa mission. Rappelez-vous que certaines activités peuvent être menées de façon parallèle pour gagner en efficacité. Si vous avez des contraintes de ce type, profitez-en pour faire d'autres tâches et optimiser votre temps de travail.

Gestion de projet, segmentez le travail :

Divisez minutieusement chaque grande phase en une multitude de petites étapes. Il s'agit d'un excellent moyen de ne rien oublier, d'éviter les retours en arrière et de motiver votre équipe de travail. Celle-ci constatera au quotidien la progression constante de leurs efforts. Plus la planification du projet sera étoffée, mieux votre projet se portera !

Analyse de graphique SPRINT AGILE SCRUM charge de travail quotidienne

4) Définissez un cadre de travail clair et collaboratif

Travailler ensemble et de manière collaborative ne doit pas se résumer à quelques réunions et à un concept abstrait. Si vous voulez que votre projet avance dans les meilleures conditions, vous devez créer un cadre de travail qui facilitera la communication et le suivi de l'activité de chacun.

Aidez vous pour la gestion de vos tâches dans vos projets

Utiliser un logiciel de gestion de tâches collaboratif comme Kiwili est une option intéressante pour tous les chefs de projet qui veulent voir leurs projets prendre la bonne tournure. Suivi du temps de travail, partage de documents, définition des tâches prioritaires, Kiwili est le logiciel qui vous permettra de travailler avec votre équipe en toute simplicité. Dites adieu aux post-it et fichiers Excel ! Enregistrez plutôt vos tâches de travail dans un seul endroit sécuritaire. Cet endroit doit être disponible en tout temps sur le web par tous vos collaborateurs.

5) Faites un suivi rigoureux de l'avancement de vos projets

La garantie du succès de votre gestion de projet passe avant tout par la rigueur. Restez fidèle à ce que vous avez défini dans la phase préparatoire. Concertez-vous régulièrement avec votre équipe pour savoir où ils en sont et leurs difficultés.

Conseil, utilisez la méthode AGILE pour gérer vos projets :

Chez Kiwili, pour faciliter la lisibilité du travail de chacun, nous avons mis en place l'un des outils les plus connus de la méthode agile, le Scrum. C'est un point quotidien et régulier entre les différents membres de l'équipe. Cela permet de faire le suivi du travail de chacun. La réunion doit être courte et concise. Chaque participant explique simplement ce qu'il a fait la veille et ce qu'il compte faire aujourd'hui, en faisant part de ses difficultés. Il peut également soulever certains points qu'il ne peut pas régler seul. Il s'organise pour les régler avec ses collaborateurs à la fin de la séance Scrum.

Le but d'un Scrum n'est pas de faire une réunion de travail, simplement un point sur le travail accompli et à réaliser. Il est utilisé pour suivre avec précision l'avancée de projets.

Gestion de Projet AGILE SCRUM SPRINT en ligne

En étant à l'écoute, vous pourrez adapter votre planning de projet en le révisant au jour le jour, au rythme de l'avancement des travaux. Vérifiez régulièrement si votre progression correspond au plan établi et modifiez ce dernier au besoin. Mettez en évidence ce qui se déroule bien. Et, les points pour lesquels des améliorations sont à apporter et les actions correctrices à mettre en place.

N'oubliez pas de faire des points plus traditionnels aux moments clés de votre projet et d'utiliser nos conseils pour mener une réunion efficace pour être sûr de ne rien oublier. Assurez-vous de garder le cap sur votre gestion de projets !

journaldesappelsdoffres@yahoo.fr / journaldesappelsdoffres@gmail.com

N° de compte B.I.G : 004 000 1571000601 67

J.A.O - N° 253/PR/TPI/K/C/2011 - BP/ 4034 Conakry / Quartier Sandervalia

ADMINISTRATEUR GENERAL:

Directeur de Publication

Ahmed Chamsoudine Cherif

664 23 78 73 / 655 23 78 73 / 628 23 78 73

RESP. COMMERCIAL ET LOGISTIQUE:

Lancine Condé

620 63 12 92

Administrateurs

Alpha S Bah Fisher: 666 35 64 42

COMPTABILITE & ABONNEMENT:

Mohamed Maciré Conté

621 35 93 03 / 666 32 58 76

MONTAGE /GRAPHISME/INFOS

Fodé Abdoulaye Camara

Aka Moriah

664 932 996 / 625 242 334

cfodeabdoulaye@gmail.com

Impression: Vision 2000 Communication Plus

SA CAR
FRI CAR SA

Société

Africaine

de Courtage d'Assurances et de

Réassurances

Member of the GIB Africa Alliance

Votre Assureur conseil en toutes branches
COURTAGE, SERVICING BROKER ET AUDIT
D'ASSURANCES

Email : safricar@yahoo.fr , Site : www.safricar.com

Contact : 628 13 29 91 / 664 22 62 56 / 664 46 36 46

Almamy, Commune de Kaloum Immeuble FMR "AIR WELL"

CONFIEZ NOUS VOS ASSURANCES ET DORMEZ SUR LES DEUX OREILLES



ANNONCE DE VACANCE DE POSTE

La Société des Mines de Fer de Guinée (SMFG), recherche une personne dynamique et très expérimentée pour le compte de son Département de l'Environnement aux Monts Nimba, dans la préfecture de Lola :

Intitulé du poste : Directeur/Directrice Environnement & Responsabilité Sociale (ERS)

Type de Contrat : Indéterminée (CDI)

Niveau du poste : Catégorie C4

Responsable Hiérarchique : Le Directeur Général Lieu d'affectation : Sur Site à Lola (Nimba), avec visites régulières à Conakry.

I- LE ROLE :

En tant que Directeur/Directrice Environnement et Responsabilité Sociale vous jouerez un rôle central dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies visant à minimiser notre empreinte environnementale et à améliorer notre impact social. Vous serez chargé(e) de coordonner et diriger la mise en œuvre de la politique de l'entreprise en matière de protection de l'environnement et de relations communautaires, de contrôler toutes les procédures de conformité environnementale, de vous assurer de la délivrance dans les meilleurs délais, des permis environnementaux et sociaux pour les composantes guinéennes et libériennes du projet Nimba et de garantir que la licence d'exploitation de la SMFG aux niveaux national et international soit sécurisée.

LES RELATIONS CLES DU POSTE :

- Directeur Générale ;
- Le Directeur des Operations ;
- Le Directeur de Projet ;
- Les Chefs de Département sur le site de Nimba ;
- Le Directeur Financier ;
- Contractants EIES ;
- Les Parties Prenantes Clés (Ex : Structures de Gestions du Patrimoine Mondial ; MIGA/IFC, HPX & autres investisseurs).

II- LES RESPONSABILITES DU POSTE :

- Superviser la réalisation d'EIES de haute qualité pour les composantes guinéennes et libériennes du projet Nimba conformément au calendrier du projet.
- Élaborer et exécuter des stratégies de durabilité environnementale relative notamment à la gestion des déchets et la conservation de l'énergie.
- Collaborer avec des équipes interfonctionnelles pour intégrer des pratiques durables dans tous les aspects opérationnels de la société.
- Veiller à ce que les politiques et normes ERS de la SMFG soient à jour, appropriées, pratiques et robustes, et tiennent compte des meilleures pratiques du secteur.
- Fournir un leadership et des conseils concernant les activités, études et évaluations passées, présentes et futures qui informent l'élaboration de documents d'évaluation d'impact environnemental pertinents pour la phase 1 du projet Nimba.
- Identifier les lacunes dans les études existantes (dues, par exemple, à des changements dans la définition du projet, des changements dans les attentes réglementaires, ou d'autres causes) et déterminer des stratégies appropriées pour combler ces lacunes.
- Superviser la mise en œuvre des systèmes de gestion environnementale et le respect des réglementations et normes pertinentes.
- Superviser l'élaboration et la mise en œuvre de plans de conservation et de compensation environnementale, ainsi que de plans visant à soutenir un développement économique durable et inclusif dans la région de Nimba et dans d'autres zones pertinentes.
- Diriger les efforts d'engagement communautaire et les partenariats pour résoudre les problèmes sociaux, promouvoir la justice sociale et soutenir les communautés locales.
- Diriger l'élaboration et la conduite de programmes de formation environnementale pour le personnel du projet et les contractants afin de promouvoir les meilleures pratiques en matière d'environnement.
- Surveiller et rendre compte des indicateurs de performance clés liés aux objectifs de responsabilité environnementale et sociale.
- Superviser les efforts de relations communautaires en aidant l'équipe actuelle à établir et à maintenir des canaux de communication ouverts et respectueux avec les communautés locales, les parties prenantes à mesure que le projet se développe.
- Superviser et participer aux relations externes de la SMFG concernant l'ERS, y compris les communications, les partenariats pour mettre en œuvre les plans du point précédent et les relations avec les principales parties prenantes.
- Gérer et superviser le département ERS, y compris les aspects liés au personnel, budgétaires et administratifs,
- Surveiller les problèmes émergents et l'évolution des bonnes pratiques de l'industrie, en s'assurant que la SMFG est consciente de ces pro-

blèmes et les traite de manière proactive.

- Gérer les relations avec les organisations non gouvernementales (ONG), les organismes gouvernementaux locaux et les groupes communautaires pour favoriser des partenariats qui profitent à la fois à l'environnement et aux communautés locales.
- Se tenir au courant de la législation environnementale, des tendances et des meilleures pratiques pour garantir que les stratégies environnementales du projet restent actuelles et efficaces.
- Travailler avec le Directeur de Projet et le Directeur General SMFG pour collaborer avec les agences gouvernementales sur le projet Phase 1 et obtenir les approbations statutaires pertinentes, selon les besoins. Soutenir les autres parties de SMFG, les opérations du site, pour fonctionner selon les normes requises de SMFG.

III- EXIGENCES DU POSTE.

- Capacité à et expérience significative dans la conception et l'exécution d'un plan/systèmes de gestion environnementale et sociale.
- Expérience significative dans la préparation ou la gestion d'EIES et de l'intégration du processus dans la conception d'un projet.
- Très bonne connaissance des bonnes pratiques internationales en matière d'EIES (par exemple, les normes de performance de la SFI, les directives EHS de la Banque mondiale...) et dans le secteur minier (par exemple, l'ICMM).
- Expérience dans l'interaction avec des parties prenantes externes concernées par des sujets liés à la ERS, avec une solide compréhension de leurs préoccupations.
- Solide compréhension des réglementations, normes et cadres de reporting environnementaux (par exemple, ISO 14001, GRI, CDP).
- Expérience avérée dans la mise en œuvre réussie d'initiatives de développement durable et la génération d'un impact social positif.
- Être à l'aise avec le travail dans un environnement isolé et éloigné.
- Capacités avérées à gérer une équipe, à déléguer et à diriger.
- Maîtrise du français et de l'anglais (parlé, lu, écrit).
- Maîtrise du français et de l'anglais (parlé, lu, écrit).

IV- PROFIL RECHERCHE.

- Être titulaire d'un diplôme de Master (ou équivalent) en sciences de l'environnement, génie environnement, aménagement, développement durable ou domaines d'ingénierie associés ;
- 10 années d'expérience pratique avérée dans le domaine de la gestion environnementale et sociale, de préférence dans une industrie extractive ;
- Une certification en gestion environnementale (eg. Certified Environmental Professional) serait un avantage ;
- Avoir une grande attention aux détails et à la formation à l'interne ;
- Excellentes compétences en analyse, en résolution de problèmes et en gestion de projet avec la capacité de rédiger des rapports concis, précis et pratiques ainsi que des documents d'orientation / de procédure ;
- Avoir une connaissance approfondie des outils informatiques et logiciels environnementaux ;
- Avoir un bon sens de leadership et de responsabilité sociale qui inspire et motive les autres ;
- Être bilingue français et anglais avec une forte capacité d'adaptation avec les communautés locales riveraines.

V- DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature à fournir dans une enveloppe format A4 fermée, devra comporter les documents suivants :

Une Lettre de motivation et un Curriculum Vitae (CV) récent et détaillé.

Les copies de diplômes et attestations de travail seront requises pour les candidats(e)s qui seront présélectionné(e)s.

Le dépôt des candidatures se fera à l'adresse de la Direction des Ressources Humaines, au plus tard le Mardi, 23 Avril 2024 à 16H, avec la mention du poste au verso d'une enveloppe A4 fermée, ou dans l'objet du courrier de candidature, à l'adresse électronique ci-après : smfg.recruitment@nimbairon.com, à la même date.

Les candidatures sont également reçues via nos boîtes à lettre au Gouvernorat de la ville de N'zérékoré, à la Mairie de Lola, au bureau de la SMFG à Lola et au bureau de Conakry (Résidence Marine, 5e étage, Commune de Dixinn),

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES



AVIS DE RECRUTEMENT

Poste à recruter	Gestionnaire comptable
Nombre de Poste à pourvoir	1
Date de publication	15/04/2024
Date limite pour le dépôt de candidature	03/05/2024
Lieu et adresse géographique pour dépôt de candidature	Sécrétariat du PNLSH Résidence Micheline, Camayenne, Corniche Nord, Coté plage, Commune de Dixinn, 2 ^e étage Appartement 104 ; Immeuble (A-B) ; derrière la Cour suprême. Tel : 629 30 07 65/ 624 19 62 97
Structure	Programme National de Lutte contre le VIH SIDA et Hépatites (PNLSH)
Unité :	Service Administratif et Financier
Superviseur Direct :	Chargé Budget et Comptabilité, Chargé Administratif & Logistique
Objectif principal du poste :	Traitement des dossiers comptables
Période du contrat	01 an avec possibilité de renouvellement

Le Programme National de Lutte contre le Sida et les Hépatites (PNLSH) est la structure régalienne du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique en charge de la réponse nationale sectorielle de la lutte contre le Sida et les Hépatites. Le PNLSH souhaite recruter un/une **Gestionnaire Comptable** pour le compte de son unité Admin et Finance, dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la subvention Nouveau Modèle de Financement (NFM4) accordée à la République de Guinée par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

RESPONSABILITES PRINCIPALES

Le Gestionnaire Comptable, est placé(e) directement sous l'autorité du Chargé Budget et Comptabilité et assisté le Chargé Administratif & Logistique sur le plan fonctionnel dans ses tâches. Concrètement pour les activités ci-dessous :

A. DOMAINE COMPTABLE, FINANCIER ET BUDGETAIRE

- Traitement, imputation et saisie des pièces comptables dans les journaux de saisie,
- Suivi et revues des avances sur les activités de terrain avant liquidation dans la comptabilité
- Veiller à l'exactitude des données saisies ;
- S'assurer que toutes les opérations saisies dans le journal sont soutenues par toute la documentation indiquée dans le manuel de procédures ;
- Lettrage des comptes dans le logiciel comptable
- Procéder à l'analyse périodiques des comptes comptables
- S'assurer de la conformité et de la cohérence des saisies dans la comptabilité générale et analytique
- Préparer les dossiers de paiement de perdiem, prestataires, autres
- Préparer les dossiers de paiements de factures et les dossiers de paiement des déclarations
- Assurer l'archivage conformément aux exigences du Fonds mondial (enregistrement, entretien, accès sur demande) et à la codification prévue par le manuel de procédures du PNLSH.
- Assister les collègues des unités programmatiques dans la préparation des budgets des activités et accompagner la mise en œuvre sur le volet Financier
- Assurer le point focal finance d'unité programmatique qui lui sera assigné
- Initier les paiements à travers les plateformes de paiement électronique (Monnaie électronique, E-Banking)
- Soutenir le travail des auditeurs externes en leur fournissant en temps opportun l'information et les documents nécessaires

B. ADMIN & LOGISTIQUES

- Assister le CSAL, dans les travaux administratifs et ressources humaines
- Participer aux travaux d'inventaire des immobilisations et de stock ;

C. AUTRES :

- Assister la hiérarchie dans les divers travaux supplémentaires dans le cadre la mise en œuvre des activités

PROFIL

- Un diplôme de niveau BAC + 3 au minimum en gestion comptable et financière ;
- Expérience professionnelle (03) an minimum dans un poste similaire dont une expérience en tant que comptable dans la gestion financière et de la comptabilité analytique de projets de développement financés par les partenaires au développement ; des expériences à un poste similaire dans des projets financés par le Fonds mondial serait un atout ;
- Connaissance des procédures de gestion financières et comptables des partenaires techniques et financiers notamment de le Fonds mondiale ; Connaissance des procédures de gestion des finances publiques serait un avantage.
- Maîtrise de logiciels comptables usuels et de systèmes informatisés de gestion adaptés aux projets de développement financés par les PTF ;
- La maîtrise de logiciel de gestion comptable, Maitriser de TomPro serait un atout
- Bonne capacité en analyse financière et rédactionnelle ;
- Bonne capacité de travailler sous pression, évoluer dans un environnement multiculturel ;
- Bonne connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication)

Compétences :

- Langues : maîtrise de la langue française. Anglais souhaitable ;
- Maitriser les logiciels de base : EXCEL, WORD, PowerPoint ;
- Capacité à travailler sous pression dans un environnement multidisciplinaire ;
- Capacité à respecter les délais avec une grande attention à la cohérence, aux détails et à la qualité des livrables.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le contrat du Gestionnaire Comptable sera assorti d'une période d'essai d'un mois. A la fin de la période contractuelle, une seconde évaluation sera réalisée sur la base des critères ci-dessous pour un renouvellement du contrat :

- Qualité de la saisie et de l'archivage comptable
- Fiabilité des données saisies
- Qualité de préparation/revue budgets activité
- Accompagnement
- Efficacité dans le traitement des dossiers
- Esprit d'équipe
- Respect des procédures

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un Curriculum vitae avec les références de trois personnes qui connaissent le caractère et les qualifications du candidat,
- La photocopie légalisée des diplômes exigés,
- Les copies des attestations/certificats de travail,
- Deux (02) photos d'identité du même tirage,
- Un certificat de résidence,
- Une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité,
- Un casier judiciaire datant d'au plus de trois mois et/ou certificat de non-poursuite judiciaire.

Les dossiers complets de soumission des candidatures sont à envoyer par voie électronique à : recrutement@pnlsh-gn.org avec en objet « candidature Gestionnaire Comptable » ou à déposer sous format papier dans une enveloppe fermée et portant la mention « Candidature pour le poste de Gestionnaire Comptable ». La date limite du dépôt ou de l'envoi des dossiers est fixée au 03 Mai 2024 à 12H00.

Conakry, le 09 Avril 2024

Coordonnateur National du PNLSH
Dr Mamadou Aliou DIALLO



AVIS DE RECRUTEMENT

Poste à recruter	Responsable des sites à grandes cohortes
Nombre de Poste à pourvoir	(01)
Date de publication	15/04/2024
Date limite pour le dépôt de candidature	03/05/2024
Lieu et adresse géographique pour dépôt de candidature	Secrétariat du PNLISH Résidence Micheline, Camayenne, Corniche Nord, Coté plage, Commune de Dixinn, 2 ^e étage Appartement 104 ; Immeuble (A-B) ; derrière la Cour suprême. Tel : 629 30 07 65/ 624 19 62 97
Structure	Programme National de Lutte contre le VIH SIDA et Hépatites (PNLSH)
Unité :	Unité Prise en charge (PEC)
Superviseur Direct :	Coordonnateur National Adjoint
Objectif principal du poste :	Responsable Technique pour la mise en œuvre des activités d'amélioration des sites de prise en charge du VIH à grande cohorte et appui aux activités des unités du PNLISH, notamment l'Unité de Prise en charge et Suivi-Evaluation
Période du contrat	(01) An avec possibilité de renouvellement

Le Programme National de Lutte contre le Sida et les Hépatites (PNLSH) est la structure régalienne du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique en charge de la réponse nationale sectorielle de la lutte contre le Sida et les Hépatites. Le PNLISH souhaite recruter un/une **Responsable des sites à grandes cohortes (RSGC)**, dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la subvention accordée à la République de Guinée par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

RESPONSABILITES PRINCIPALES

Sous la supervision du Coordonnateur National Adjoint du PNLISH, le Responsable des sites à grande cohorte a pour responsabilités de fournir :

1. Appui à la coordination du programme et autres unités (30%)
2. Appui à l'unité suivi-évaluation dans la planification, mise en œuvre et suivi et supervision des activités du PNLISH sur le terrain (20%)
3. Appui technique à l'unité Prise en charge du VIH (50%)

❖ DOMAINE DE RESPONSABILITE

Sous la supervision du CNA du PNLISH, le RSGC et d'appui au suivi et à l'évaluation aura comme responsabilités principales ci-après :

- Mettre en œuvre les activités définies dans le plan de travail de la subvention « GIN-H-MoH » relatives à l'amélioration des capacités opérationnelles et organisationnelles des sites à grande cohorte de prise en charge du VIH en Guinée.
- Appuyer techniquement le PNLISH dans la réalisation de ses missions stratégiques de planification et de Suivi et Evaluation des interventions du lutte contre le sida et les hépatites en Guinée.
- Maintenir une bonne communication avec la coordination du PNLISH, le Ministère de la Santé, les sites, les autorités sanitaires du niveau décentralisé, l'UAGCP, le FM et les autres partenaires dans le cadre du renforcement des capacités des sites à grande cohorte

❖ ATTRIBUTIONS

- A. *Au titre de la mise en œuvre des activités d'amélioration des sites à grande cohorte*
- Superviser et coordonner les activités d'amélioration des sites à grande entre tous les acteurs impliqués (PRs, SRs, fournisseurs...);
 - Assurer la coordination avec les différents SRs et partenaires qui travaillent au niveau de sites, particulièrement avec CRF, FMG et JHPIEGO
 - Soutenir les activités intra-institutionnelles visant à augmenter la qualité des services fournis dans les sites à grande cohorte ;
 - Assurer l'information sur les expériences acquises dans la mise en œuvre des activités d'amélioration des sites à grande cohorte ;
 - Organiser de manière périodique des réunions avec les sites pour des échanges sur la performance ;
 - Surveiller la disponibilité des intrants VIH dans les sites à grande cohorte ;
 - Surveiller les indicateurs clés de qualité et transmettre régulièrement les rapports au PNLISH pour présenter les résultats des sites ;
 - Rappporter à temps à la coordination du PNLISH des questions relatives à la qualité ou la performance d'un site qui méritent son intervention ;
 - Assurer le suivi du budget de la mise en œuvre des activités d'amélioration des SGC en étroite collaboration avec le staff du PNLISH et l'AF ;
 - Assurer le suivi régulier des opérations d'achat des biens et services pour la mise en œuvre des activités d'amélioration des SGC ;
 - Superviser et suivre la performance des agents de santé additionnelles recrutés pour appuyer la prise en charge des PVVIH dans les SGC ;
 - Appuyer toutes les actions relatives au développement des capacités matérielles et logistiques des SGC en vue d'accroître la productivité au niveau de chaque site : acquisitions, entretien/maintenance, système solaire, équipements, infrastructures (rénovation/réhabilitation) ;
 - Coordonner et partager les rapports techniques d'activités, narratifs et autres documents prévus, dans le respect des procédures et échéances ;
 - Organiser et assurer la réalisation des missions de terrain prévues au titre de la mise en œuvre des activités ;
 - Gérer la documentation relative à la mise en œuvre des activités d'amélioration.
 - Participer aux réunions de coordination en fonction des priorités établies par le PNLISH.
- A. *Au titre de la planification*
- Le titulaire du poste sera en charge de :
- Appuyer la planification stratégique et opérationnelle des interventions de lutte contre le sida
 - Appuyer l'élaboration et la revue des projets de santé et demande de subventions ;
 - Accompagner l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des plans d'action opérationnels (PAO) des unités de la coordination du PNLISH, et les sites de prise en

charge du VIH ;

- Appuyer la formulation et la révision des politiques, des stratégies et des normes nationales en matière de lutte contre le sida et les hépatites.
- B. *Au titre du Suivi et Evaluation*
- Accompagner la gestion/management du système national suivi et évaluation du PNLISH ;
 - Appuyer la mise en œuvre et les revues périodiques du plan de suivi et évaluation du PNLISH ;
 - Contribuer au fonctionnement du Groupe Technique de Suivi et Evaluation sur le VIH/Sida et au renforcement du SNIS du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
 - Participer au processus de revue et d'amélioration des outils de gestion des données sur le VIH/Sida et les hépatites ;
 - Contribuer à la conception et à la mise en place des mécanismes innovants d'assurance qualité des données sur le VIH/sida et les hépatites ;
 - Appuyer l'élaboration des rapports périodiques d'évaluation de la performance du PNLISH : rapport d'activités, rapport de la riposte, etc. ;
 - Appuyer la documentation et la diffusion des bonnes pratiques sur la lutte contre le VIH/sida et les hépatites ;
 - Appuyer le mécanisme de retro information ;
 - Accompagner la mise en œuvre des études nécessaires à l'évaluation de la performance du PNLISH ;
 - Appuyer toutes les activités d'évaluation des interventions de lutte contre le sida et les hépatites, y compris celles appuyées par les partenaires nationaux et internationaux.

Profil

- Maîtrise en Santé Publique, de préférence avec une spécialisation en management des programmes de lutte contre la maladie, en analyse de politique publique, en Planification Stratégique, et en Suivi et évaluation ;
- Docteur en médecine, ou Maîtrise en sociologie, anthropologie, pédagogie ou une qualification similaire.
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle, dont au moins 5 en matière de planification et de suivi et évaluation des programmes et systèmes de santé ;
- Avoir au moins 3 années d'expérience dans la gestion des projets de de santé financés par les partenaires multilatéraux (Fonds mondial, Gavi, OMS, Unicef, etc.) et bilatéraux. Avoir une expérience de gestion des subventions financées par le Fonds mondial constitue un atout.
- Expérience prouvée dans le domaine du renforcement des systèmes nationaux de santé ;
- Expériences prouvées dans le renforcement de capacités en planification, en budgétisation et en suivi-évaluation ;
- Bonnes expériences en matière de conception et de mise en œuvre des projets de recherche opérationnelle et de l'utilisation de leurs résultats, de planning, suivi et évaluation de projets
- Bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse
- Bonne connaissance du domaine du financement de la santé ;
- Bonnes compétences d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (courrier électronique, Internet) ainsi que des applications informatiques (Excel, Word, Power Point) ;
- Connaissances dans la gestion administrative et financière ;
- Bonne autonomie et bon sens de l'organisation ;
- Bon niveau de communication et un bon esprit de travail d'équipe ;
- Connaissance du système de santé guinéen constitue un atout ;
- Bonne maîtrise du français (à l'oral et à l'écrit) et connaissance de base de l'anglais ;

Critères d'évaluation

Les performances de Responsable du projet des sites à grande cohorte et d'appui au suivi et l'évaluation seront évaluées par le CNA du PNLISH en collaboration avec les chefs des Unités PEC et de S&E et validées par le CN, et l'évaluation sera réalisée sur la base des critères ci-dessous :

- Réalisation des activités planifiées dans le cadre du projet ;
- L'atteinte des indicateurs de performances dans les sites bénéficiant de l'appui ;
- La disponibilité des rapports périodiques (mensuels et trimestriels) sur le projet ;
- La bonne performance des indicateurs du Programme

Dossier de Candidature

Le dossier de candidature devra comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un Curriculum vitae avec les références de trois personnes qui connaissent le caractère et les qualifications du candidat,
- La photocopie légalisée des diplômes exigés,
- Les copies des attestations/certificats de travail,
- Deux (02) photos d'identité du même tirage,
- Un certificat de résidence,
- Une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité,
- Un casier judiciaire datant d'au plus de trois mois et/ou certificat de non-poursuite judiciaire.

Les dossiers complets de soumission des candidatures sont à envoyer par voie électronique à : recrutement@pnlsh-gn.org avec en objet « candidature **Responsable Site à Grandes Cohortes** » ou à déposer sous format papier dans une enveloppe fermée et portant la mention « Candidature pour le poste de **Responsable Site à Grandes Cohortes** ». La date limite du dépôt ou de l'envoi des dossiers est fixée au 03 Mai 2024 à 12H00.

Conakry, le 09 Avril 2024

Coordonnateur National du PNLISH
Dr. Mamadou Aliou DIALLO



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail - Justice - Solidarité

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA ET LES HÉPATITES

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre :	Chargé Budget et Comptabilité
Poste à pourvoir :	1
Date de publication	15/04/2024
Date limite pour le dépôt de candidature	03/05/2024
Lieu et adresse géographique pour dépôt de candidature	Sécrétariat du PNLISH Résidence Micheline, Camayenne, Corniche Nord, Coté plage, Commune de Dixinn, 2 ^e étage Appartement 104 ; Immeuble (A-B) ; derrière la Cour suprême. Tel : 629 30 07 65/ 624 19 62 97
Structure	Programme National de Lutte contre le VIH SIDA et Hépatites (PNLSH)
Unité :	Pool Financier
Superviseur Direct :	Responsable Administratif et Financier (RAF)
Objectif principal du poste :	Appuyer le RAF dans la gestion comptable, budgétaire et financière
Période du contrat	1 an avec possibilité de renouvellement

Le Programme National de Lutte contre le Sida et les Hépatites (PNLSH) est la structure régaliennne du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique en charge de la réponse nationale sectorielle de la lutte contre le Sida et les Hépatites. Le PNLISH souhaite recruter un/une **Chargé(e) Budget et Comptabilité** pour le compte de son unité Finance, dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la subvention Nouveau Modèle de Financement (NFM4) accordée à la République de Guinée par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

RESPONSABILITES PRINCIPALES :

I. La gestion comptable et de la trésorerie

- Consolider et soumettre au RAF, les prévisions de trésorerie du PNLISH ;
- Réviser les rapprochements bancaires et examiner dans les délais afin de produire les rapports liés à la trésorerie dans les délais mais aussi de se conformer aux procédures de du PNLISH.
- Veiller au classement des réconciliations bancaires mensuelles et au suivi des éléments en suspens de plus 2 mois
- Réviser les engagements du projet pour s'assurer qu'ils sont pris en compte dans la période concernée et que les budgets sont disponibles
- S'assurer de la conformité et de la cohérence des saisies dans la comptabilité générale et analytique
- Préparer les analyses des comptes périodiques avec commentaires
- Effectuer la clôture périodique des comptes et les Reports à Nouveau

II. Rapports et analyses financières

- Préparer et soumettre, les rapports financiers périodiques (mensuels, trimestriels, semestriels et annuels) du PNLISH ;
- Participer à la préparation des états financiers du PNLISH ;
- Présenter un suivi budgétaire trimestriel au RAF et attirer son attention sur les activités nécessitant des actions particulières ;

III. Système de contrôle interne

- Contrôler la petite caisse du projet a chaque demande de remboursement et Faire un Control inopiné chaque mois pour s'assurer d'une bonne tenue de la caisse.
- Effectuer une revue de conformité de tous les paiements à effectuer au niveau du PNLISH avant leur saisie dans le système comptable ;
- Réviser les réconciliations bancaires avant leur approbation par le RAF et du Coordonnateur National
- Réviser les liquidations des avances (staff, partenaires, etc.) avant leur soumission au RAF pour approbation ;
- S'assurer de l'exhaustivité de l'enregistrement des engagements pour la prise en compte effective de ceux-ci au cours de la période concernée et analyser les écarts au cours de la période subséquente.
- Réviser les Budgets des activités (TdR) de projets pour s'assurer de la disponibilité du Budget et de la conformité avec les différents coûts unitaires approuvés par le FM ;
- Identifier les insuffisances en matière de contrôle Interne et les reporter au RAF en vue de la prise de mesures correctives au besoin ;

IV. Budget

- Assurer le suivi d'exécution du budget de la subvention du Fonds mondial ;
- Analyser les planifications budgétaires trimestrielles du Programme et s'assurer de la cohérence entre les prévisions et les besoins pour déterminer d'éventuelles économies et/ou insuffisances de budget
- Vérifier l'alignement des requêtes de fonds soumises par les programmatiques avec les budgets approuvés par le bailleur.
- Participer aux activités de reprogrammation de budget du PNLISH et des subventions du Fm;
- Participer à l'élaboration du draft du budget.

VI. Audit

- Participer à la préparation des informations requises par le LFA ; l'UACGP et les auditeurs externes du projet ;
- Participer à la préparation du plan d'action de remédiation/mitigation des risques identifiés par les audits internes et externes du projet.
- Appuyer à la mise en œuvre du plan d'action de mitigation des risques identifiés par les audits internes et externes.

VII. Autres

- Appuyer le RAF à coordonner les gestionnaires comptables pour les activités de comptabilité et finance
- Participer à l'inventaire physique des immobilisations.
- Accomplir toute autre tâche sur demande du RAF ou de la Coordination dans le cadre des activités de la subvention

PROFIL

- Avoir un Bac+5 en Finance/ Comptabilité ou un diplôme équivalent
- Avoir au minimum 7 ans d'expérience dans le contrôle financier ou la gestion comptable ;
- Avoir une maîtrise des procédures/directives des bailleurs de fonds reconnu (Expérience Fonds mondial serait un atout)
- Avoir une expérience dans le planning, la gestion et l'évaluation des programmes de santé ;
- Avoir de très bonnes aptitudes en communication écrite et orale
- Être rigoureux, avoir le sens de la responsabilité et le du travail bien fait ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de Gestion comptable et Financière (TomPro serait un atout)

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Respect des délais dans le traitement des dossiers de demande de fonds du PNLISH,
- Respect des délais dans le traitement des requêtes de la comptabilité
- Respect des délais contractuels des livrables comptables et des rapports financiers périodiques
- Qualité de traitement des dossiers de paiements et d'engagements, conformité des paiements avec les procédures du PNLISH
- Disponibilité des pièces justificatives des dépenses et qualité des dossiers de justification
- Qualité des rapports financiers : Nombre d'erreurs ou d'inexactitudes dans les rapports financiers.
- Qualité des analyses réalisées
- Niveau de consommation budgétaire en fonction des prérogatives
- mise en application des recommandations pour minimiser/mitiger les risques identifiés par les audits du LFA, de l'AF ou audit externe mandaté par le PR ou le bailleur des fonds

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un Curriculum vitae avec les références de trois personnes qui connaissent le caractère et les qualifications du candidat,
- La photocopie légalisée des diplômes exigés,
- Les copies des attestations/certificats de travail,
- Deux (02) photos d'identité du même tirage,
- Un certificat de résidence,
- Une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité,
- Un casier judiciaire datant d'au plus de trois mois et/ou certificat de non-poursuite judiciaire.

Les dossiers complets de soumission des candidatures sont à envoyer par voie électronique à : recrutement@pnlsh-gn.org avec en objet « candidature **Chargé(e) Budget et Comptabilité** » ou à déposer sous format papier dans une enveloppe fermée et portant la mention « Candidature pour le poste de **Chargé(e) Budget et Comptabilité** ». La date limite du dépôt ou de l'envoi des dossiers est fixée au 03 Mai 2024 à 12H00.

Conakry, le 09 Mai 2024

Coordonnateur National du PNLISH
Dr. Mamadou Aliou DIALLO



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité
MINISTERE DE LA SANTE
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)



Avis d'Appel d'Offres_ N°006/2024/F/AOO/TB/UAGCP_ fourniture de services d'impression, de reprographie des documents et supports imprimés et sérigraphie (3lots) pour un Marché à Bon de Commande

1. L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, lance un avis Appel d'offres national N° N°006/2024/F/AOO/TB/UAGCP relatif à un contrat-cadre pour la fourniture de services d'impression, de reprographie des documents et supports imprimés et sérigraphie.

2. Le marché à concourir est constitué de trois lots suivants :

- Lot 1 : Impression et Reproduction document de type I;
- Lot 2 : Impression et Reproduction document de type II;
- Lot 3 : Confection et Impression sérigraphique.

3. L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour le présent marché.

Les variantes ne seront pas prises en considération

4. Le délai d'exécution de ce marché est de 1 an renouvelable une fois sous condition d'évaluation positive par l'autorité contractante. Les fournitures commandées à la suite du bon de commande devront être livrées dans un délai qui dépendra de la quantité de la commande.

5. Ce marché est un contrat-cadre sans minimum ni maximum, conformément à l'article 47 du code de passation des marchés. Étant donné qu'il s'agit d'un marché à coût unitaire, l'Autorité contractante se réserve le droit d'attribuer chaque à plus d'un soumissionnaire ayant rempli toutes les conditions requises ainsi que les critères de sélection et de qualification prévus dans le présent appel d'offres.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics guinéens concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

7. Le DAO peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du 17/04/2024 au Service de Passation de Marchés de l'UAGCP, sis au 3ème étage de l'immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise paré, sur présentation d'un bordereau de versement d'un million (1 000 000) Francs Guinéens non remboursables payé sur le compte N° 7308051300/ GNF, intitulée « COMPTE OPERATIONNEL GAVI UAGCP », ouvert à ECOBANK.

8. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations par mail auprès :

Contact Email : tenders.uagcp@gmail.com cc : mickacamara1@yahoo.fr , mmuteba@2ac.fr, adiare@uagcp-guinee.org du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes TU.

L'autorité contractante répondra par écrit à toutes les demandes de clarifications reçues jusqu'au 30/05/2024 à minuit.

L'aperçu complet de toutes les questions et réponses sera adressé à tous les soumissionnaires ayant retirés le DAO au plus tard 31/05/2024.

9. Les exigences en matière de qualification sont : (Voir IC 11.1 (g)).

10. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

11. Les exigences en matière de qualification sont : (Voir IC 11.1 (g)).

12. Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copie au plus tard mardi 04/06/2024 à 12H00 GMT à l'adresse ci-après : sis au 3e étage de l'immeuble PALM RESIDENCE CAMAYENNE, sis sur la corniche nord de Camayenne, près de la clinique Ambroise Paré dans la commune de Dixinn.

13. Les offres déposées en retard ne seront pas acceptées.

14. Les offres seront ouvertes le 04/06/2024 à 12H 30 GMT en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Pays : République de Guinée, Ville : Commune de Dixinn/ Conakry ; Rue : Corniche Nord ; Immeuble : Palm résidence Camayenne ; 3ème Étage dans la salle de réunions.

15. Chaque lot de cette offre doit être accompagné d'une garantie de soumission bancaire d'un montant de 10 000 000 GNF.

Cette garantie demeurera valide au plus tôt Vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre soit 148 jours à compter du 04/06/2024 (c'est à dire le 30/10/2024).

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission, soit le 02/10/2024 au plus tôt.

Conakry, le 12/04/2024
Pour l'Autorité Contractante
Dr Timothé GUILAVOENI
Coordonnateur de l'UAGCP



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité
MINISTERE DE LA SANTE
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)



AVIS D'ANNULATION DE LA PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES
Section : Attribution du marché

N° du Marché : N° 035/2023/T/AOI/FM /UAGCP

Intitulé : Travaux d'aménagement des sites devant abriter les incinérateurs dans les régions de N'ZEREKORE, FARANAH, MAMOU, LABE, BOKE, KINDIA et KANKAN (7 LOTS)

Marché divisé en lot : Oui

Lot non attribué : Lot 5 - Travaux d'aménagement du site d'incinérateur de Faranah

Informations relatives à la non-attribution

Le lot 5 du marché n'est pas attribué au motif qu'aucune offre n'a satisfait aux exigences du DAO.

Informations complémentaires

En cas de lancement d'une nouvelle procédure d'appel d'offres pour le présent projet, un nouvel avis de marché sera publié, sauf si le marché est attribué en procédure d'entente directe.

Conakry, le 12/04/2024
Pour l'Autorité Contractante
Dr Timothé GUILAVOENI
Coordonnateur de l'UAGCP



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité
MINISTERE DE LA SANTE
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)



Conakry, le 12 avril 2024

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ

L'Autorité contractante,

- Vu le Décret D/333/PRG/SGG du 17 décembre 2019 portant code des marchés publics ;
- Vu le dossier d'appel d'offres DAO N°002/2024/F/AOO/GAVI/UAGCP « Fourniture de 291 tablettes pour l'UAGCP » publié le lundi 26/02/2024 ;
- Vu le rapport d'analyse des offres du 15 mars 2024 ;
- Vu la notification d'attribution provisoire du marché en date du 21 mars 2024, en vertu de l'article 81 du Code des marchés publics ;
- Vu la notification concomitante en date du 21 mars 2024, adressée aux soumissionnaires non-retenus conformément à l'article 81 du Code des marchés publics ;
- Décide d'attribuer définitivement le marché « Fourniture de 291 tablettes pour l'UAGCP » à la société AT INGENIERIE SARL située à Kaloum, Conakry (République de Guinée), Tel : 622 1 50 86, Email : atingenierie@gmail.com, pour un montant total de 654 750 000 GNF HT, réparti comme suit,

N°	DESIGNATION	Unité/conditionnement	Quantité	A & T INGENIERIE	
				PU GNF HT	PT GNF HT
1	Tablettes (y compris pochette antichoc et anti-casse)	U	291	2 250 000	654 750 000
Total					654 750 000

Conakry, le 12/04/2024
Pour l'Autorité Contractante
Dr Timothé GUILAVOENI
Coordonnateur de l'UAGCP



REPUBLIQUE DE GUINEE

Ministre de l'Information et de la Communication (M.I.C)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert international (AAO1)

Ministre de l'Information et de la Communication (M.I.C)

Avis d'appel d'offres No : 01/MIC/CAB/DPMP-PP

Date : 7 MARS 2024

1. Cet Appel d'offres international fait suite à l'avis de non-objection du plan de passation des marchés et du dossier d'appel d'offres de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics. la publication de l'Avis général de Passation des marchés dans les journaux de HOROYA, JAO et Lynx-Lance

Le Ministère de l'Information et de la Communication a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget national 2024 des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ceux-ci pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux de construction du siège de la télévision thématique.

Les Travaux seront exécutés au siège desdits services à KAPORO Commune de Ratoma dans un délai de 18 mois.

2. Le Ministère de l'Information et de la Communication sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants Travaux de Construction du siège de la Télévision thématique

3. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de l'Information et de la Communication : Souleymane Smith SACKO, TEL : 622 25 09 63/664 250 963 EMAIL : prmp@mic.gov.gn Personne Responsable des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère de l'Information et de la Communication au premier étage du Bureau de Personne Responsable des Marchés Public de 09h à 16h du lundi au jeudi et de 09h à 12h le Vendredi contre un paiement non remboursable de cinq millions de francs guinéens (5 000 000 GNF) à compter 17 mars 2024. La méthode de paiement sera :

50% au compte N° 2011000136 « Receveur Central du Trésor » ;
30% au compte N° 2011000407 « de l'ARMP ouvert à la BCRG » ;
20% au compte de l'Autorité Contractante, remis en espèces contre reçu

Les candidats ci-dessus peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de l'Information et de la Communication : Souleymane Smith SACKO, TEL : 622 25 09 63/664 250 963 EMAIL : prmp@mic.gov.gn Personne Responsable des Marchés Publics et prendre connaissance des documents de consultation à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère de l'Information et de la Communication au premier étage du Bureau de Personne Responsable des Marchés Public de 09h à 16h du lundi au jeudi et de 09h à 12h le Vendredi.

Le document de consultation en fichier électronique sera immédiatement remis aux candidats cité-dessus ou adressé à leurs frais par la PRMP.

5. Références similaires : cinq (5) marchés des travaux de même envergure au cours des 5 dernières années avec une valeur minimum équivalent au moins 80% du montant de l'offre (joindre les procès-verbaux de réceptions définitives ou attestation de bonne fin) Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen égal au moins au double du montant de l'offre (les 5 dernières années) ;

6. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

• Une capacité financière d'un montant égal au moins à 20% du

montant de l'offre (joindre une attestation de capacité de financement affecté au marché objet de la présente consultation, délivrée par une banque agréée) ;

- La lettre de soumission conforme au modèle type dans le Dossier d'appel d'offres, signée et cachetée ;
- Les bordereaux des prix unitaires et quantités en lettres et en chiffres signés et cachetés ;
- Le bilan certifié des cinq (5) dernières années ;
- La caution bancaire de soumission signée et cachetée ;
- La capacité de préfinancement du marché délivré par une banque.

L'absence de l'une des pièces énumérées ci-dessus entrainera le rejet systématique de l'offre.

- Le Quitus fiscal en cours de validité ;
- Le certificat de non-faillite ;
- Le quitus social en cours de validité.

Cependant, l'absence de l'une des pièces énumérées ci-dessus n'entrainera pas le rejet systématique de l'offre par la commission d'évaluation, cette commission doit mettre en demeure le soumissionnaire afin qu'il produise les pièces manquantes dans les cinq (5) jours calendaires. Après l'expiration de ce délai, son offre pourra être rejetée par la commission.

7. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original, trois (03) copies et en fichier électronique exploitable sur une clé USB à l'adresse ci-après au premier étage bureau de Personne Responsable des Marchés Publics au plus tard le mardi 30/04/ 2024 à 10 heure. les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simple rejetées et retournées aux frais des soumissionnaire concernés sans être ouvertes.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de deux pourcent (2%) DE l'offre dont la validité sera de 150 jours.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Les offres doivent être en toutes taxes comprises et comprendre une redevance de régulation et les frais d'immatriculation de :

0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

0,30% du montant hors taxe comme frais d'immatriculation du contrat du, conformément à l'article 1 de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 5 avril 2023, portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

2% du montant hors taxe pour les frais d'enregistrement aux impôts conformément à l'article 534 du Code Général des Impôts.

9. La législation régissant l'appel d'offres est la loi Guinéenne.

Ministère de l'Information et de la Communication
P. le Ministre P.O
La Cheffe de Cabinet
Adèle CAMARA



**Institut National de Santé Publique
(INSP)**

République de Guinée
BP : 6623 Conakry
Face Jardin 2 Octobre
Email: info@insp-guinee.org
Tel: 625380395

Réf : 068 MSHP/INSP/DG/2024

Conakry, le 12/04/2024

**Le Directeur General
AUX
Candidats**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
AAO N°: 001/MSHP/INSP/PRMP/2024**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite aux Avis Généraux de Passation des Marchés paru dans :

- a) Le Horoya n° 8238 du 14 /02/2024 ;
- b) Le Journal d'Appels d'Offres n° 667 du 12 /02/2024 ;
- c) Le Régional Info Guinée n°207 du 16/02/ 2024.

1. L'Institut National de Sante Publique a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024 des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition de réactifs, de consommable, de matériels et de documentations de laboratoires en faveur de l'institut national de sante publique (INSP). Les produits seront livrés dans les locaux de l'institut dans un délai de livraison de trente (30) jours au plus tard.

L'Institut National de Sante Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de réactifs, de consommable, de matériels et de documentations de laboratoires en faveur de l'institut national de sante publique (INSP).

2. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Institut National de Sante Publique, Email : lanceic89@gmail.com - Téléphone (224) 622 12 49 01 de l'Institut National de Sante Publique sise en face du jardin 2 Octobre commune de kaloum et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Institut National de Sante Publique de 8h 30mn à 17h 30mn du Lundi au Vendredi.

4. Les exigences en matière de qualification sont : (voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées).

5. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du code des marchés publics (Sans objet).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Institut National de Sante Publique à compter du Lundi 15 Avril 2024 contre un paiement non remboursable d'un million (1 000 000 GNF). La méthode de paiement du Dossier d'Appel d'Offres se fera à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) de la manière suivante :

- 20% au compte de l'Autorité Contractante
- 50% au compte N°4111071 du receveur spécial du Trésor ;
- 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG.

Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés après présentation des reçus de versement ou adressé à leur frais par courrier physique ou électronique.

7. Les offres sont rédigées en langues françaises et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies à l'adresse ci-après : de l'Institut National de Sante Publique sise en face du jardin 2 Octobre commune de kaloum auprès de la PRMP, au plus tard, le Mercredi 15 Mai 2024 à 11h 00mn.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

8. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et à l'adresse : du l'Institut National de Sante Publique sise en face du jardin 2 Octobre commune de kaloum auprès de la PRMP, au plus tard, le Mercredi 08 Mai 2024 à 11h 30mn.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant égal au minimum à 1,5% du montant de l'offre et d'une validité de Cent vingt (120) jours.

Le montant de l'offre doit prendre en compte, la redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres doivent comprendre les frais d'immatriculation du contrat de 0,3% du montant hors taxes du marché à verser sur le compte de la DGCMMP conformément aux dispositions de l'arrête A/2023/MEF/CAB/SGG du 23 mars 2023, portant attributions, organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics (DGCMMP).

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Quarante-vingt (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur Général

Pr. Fodé Amara TRAORE



REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITÉ



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANT N°002/SC/ MAGEL/PDACG/2024

Client : Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)
Référence de l'accord de financement : IDA : Crédit N° : 6771-GN & Don N° : D713-GN

N° d'Identification du Programme : P164184

Titre : « recrutement d'une firme pour réaliser l'EIES des travaux de construction du laboratoire central vétérinaire de diagnostic de Conakry, dans la commune de Matoto »

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour un montant de cent (100) millions de dollars US, afin de couvrir le coût du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG). Il a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt/don pour financer le contrat de Services Consultant pour réaliser l'EIES des travaux de construction du laboratoire central vétérinaire de diagnostic de Conakry, dans la commune de Matoto.

I. Objectifs de la Mission

L'objectif général de l'EIES est de déterminer, mesurer et évaluer la nature et le niveau des risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels sur les composantes physiques, biologiques, socioéconomiques et culturels, susceptibles d'être générés par les travaux de construction, d'exploitation et d'entretien des infrastructures du sous-projet. Par la suite, il s'agira de proposer des mesures pour éviter, minimiser, atténuer et/ou compenser les impacts négatifs, et optimiser les impacts positifs, formuler des indicateurs de suivi et de surveillance appropriés, ainsi que des dispositions institutionnelles à mettre en place pour la mise en œuvre desdites mesures.

I.1 Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, l'étude devra permettre d'/de :

- Satisfaire aux exigences des politiques opérationnelles de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale déclenchées dans le cadre du PDACG, applicables au sous-projet, de même qu'aux directives environnementales, sanitaires et sécuritaires spécifiques au sous-projet concerné, mais aussi être conforme à la réglementation nationale de la Guinée en matière E&S.
- Décrire de façon synthétique l'ensemble des activités du sous-projet ;
- Identifier toutes les activités susceptibles d'avoir des risques et des impacts négatifs et positifs sur l'environnement, la santé et la sécurité des communautés/populations riveraines, ainsi que sur leurs activités génératrices de revenus et moyens de subsistance,
- Décrire l'état initial des milieux biophysiques et humains des zones des travaux, les composantes susceptibles d'être affectées, la sensibilité des milieux en matière environnementale et socio-économique, le statut juridique régissant les sites des travaux et les principaux enjeux environnementaux, sanitaires, sécuritaires et sociaux
- Présenter le cadre politique, juridique et institutionnel de gestion environnementale et sociale de la Guinée et les conventions et protocoles dont la Guinée est signataire en rapport (en précisant leur pertinence) avec les activités du sous-projet ;
- Décrire les politiques opérationnelles de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale déclenchées dans le cadre du projet et pertinentes au sous-projet, en indiquant les exigences à satisfaire, y compris les Directives environnementales, sanitaires et sécuritaires du Groupe de la Banque mondiale et ressortir les points de convergence et de divergence entre la réglementation nationale applicable au sous-projet et les politiques opérationnelles de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale pertinentes aussi pour le sous-projet,
- Développer une méthodologie d'évaluation de l'importance des risques et impacts de manière qualitative et quantitative ;
- Analyser les variantes de faisabilité du sous-projet (sans sous-projet et avec sous-projet), sur la base des critères (techniques, socioéconomiques et environnementaux) ;
- Identifier et analyser les impacts potentiels (positifs et négatifs, directs et indirects, cumulatifs ou associés) du sous-projet ;
- Evaluer l'importance des impacts identifiés suivant une approche systémique tenant compte de la durée, de l'envergure et de la portée de ces impacts ;

- Evaluer les dangers et risques liés aux équipements et aux conditions climatiques extrêmes ;
- Organiser des consultations avec les populations affectées par les travaux, assorties de procès-verbaux signés par toutes les parties concernées dans le cadre de la mise en œuvre du sous-projet ;
- Proposer des mesures pertinentes d'atténuation des impacts négatifs (mesures préventives, d'évitement, de réduction, d'atténuation et de compensation) et de bonification des impacts positifs ;
- Inclure les clauses environnementales et sociales qui devront accompagner les Dossiers d'Appel d'Offre et contrat des travaux.
- Définir les mesures d'atténuation, de bonification et de santé-sécurité, applicables à chaque sous-projet ;
- Traiter de la procédure de gestion des découvertes fortuites dans le cadre du patrimoine archéologique et culturel ;
- Elaborer un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) pour le sous-projet, qui comprendra les mesures d'atténuation et de suivi ainsi que de dispositions institutionnelles à prendre pour éliminer les impacts environnementaux et sociaux négatifs, les compenser ou les ramener à des niveaux acceptables, les besoins en renforcement de capacités et formation, le calendrier d'exécution et l'estimation des coûts de mise en œuvre du PGES.
- Etablir un programme de suivi et de surveillance environnementale, applicable au sous-projet ;
- Déterminer les dispositions institutionnelles à prendre durant la mise en œuvre du sous-projet ;
- Déterminer et évaluer les risques de violence basée sur le genre (VBG), les risques d'exploitation et abus sexuel (EAS) et d'harcèlement sexuel (HS) ; des Infections Sexuellement Transmissibles (IST), telles que le VIH/SIDA, et autres, susceptibles d'être générés par le sous projet tout en proposant un plan de gestion de ces risques;
- Proposer, en lien avec le mécanisme de gestion des plaintes (MGP) du PDACG, un mécanisme spécifique de gestion des plaintes (MGP) culturellement approprié et accessible conformément aux Politiques Opérationnelles (PO) de la Banque mondiale, applicable à chaque sous-projet, y compris les estimations de coûts et intégrant ;

II. Tâches du Consultant

Le Consultant procédera à la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social de chacun des sous-projets concernés, en se basant sur les exigences des législations environnementales et sociales de la Guinée et des Politiques Opérationnelles (PO) de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale.

Le Consultant devra également rassembler et analyser les informations et les données de base pertinentes en vue d'évaluer les impacts positifs et négatifs, directs et indirects, et cumulatifs des investissements à réaliser sur l'environnement bio- physique et humain, et de préparer des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) pour chaque étude.

Plus spécifiquement, le consultant aura pour tâches :

Tâche 1. Description de sous-projet

Le consultant décrira de façon synthétique les activités du sous-projet et son contexte en se servant autant que possible de cartes à une échelle appropriée. La description des activités du sous-projet doit inclure les caractéristiques techniques des investissements qui seront réalisés, les matériaux et ressources matérielles et humaines de chantier nécessaires, les installations et services, les activités d'installation, des travaux et d'exploitation, de repli de chantier, etc. permettant de mieux appréhender les risques et impacts environnementaux et sociaux y relatifs, ainsi que les mesures d'atténuation qui seront proposées.

Le Consultant mettra l'accent sur la description des travaux et équipements à réaliser : décrire de manière concise les activités retenues dans le cadre des travaux de chaque site et durant les différentes phases de réalisation des travaux (phase de préparation, phase de construction, phase de démantèlement et la phase d'exploitation). Le consultant indiquera également les investissements hors site que les travaux pourront exiger (carrières, zones d'emprunt, zones de dépôt des déchets issus du faucardage/curage,

etc.).

Tâche 2. Analyse du cadre politique, juridique et institutionnel de mise en œuvre des activités des sous-projets

Le Consultant analysera les cadres politique, juridique et institutionnel dans lesquels s'inscrit chaque sous projet incluant :

- La revue des politiques, législations et des cadres institutionnels en matière d'environnement ;
- L'identification des conventions et protocoles pertinents au sous-projet dont la Guinée est signataire ;
- La présentation des politiques opérationnelles de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale qui s'applique à chaque sous projet ;
- La comparaison du cadre environnemental et social de la Guinée (textes législatif et règlementaires nationaux et conventions et accords ratifiés) aux dispositions des politiques opérationnelles applicable à chaque sous projet. Le consultant veillera à mettre en exergue les convergences et les divergences entre les dispositions nationales et les exigences de la Banque mondiale, dans le cadre de la mise en œuvre de chaque sous-projet.
- L'analyse des capacités des principales structures concernées par chaque sous projet, en matière de gestion environnementale et sociale de sorte à faire au besoin, des recommandations pertinentes pour l'amélioration de leur performance environnementale et sociale.

Tâche 3. Description des conditions environnementale et sociale de base (état de référence)

Le Consultant devra procéder à l'analyse de l'état initial de l'environnement (zone d'influence et zone d'impact) sur les plans naturels, socio-économiques et humains, portant notamment sur les composantes humaines, naturelles etc. susceptible d'être affectées par chaque sous-projet.

Le Consultant analysera les conditions existantes de l'environnement des zones concernées par le sous-projet en vue de mieux cerner les impacts négatifs et positifs que pourrait entraîner sa réalisation sur le milieu environnant.

Le Consultant présentera et décrira le milieu récepteur et les zones d'influence de chaque sous-projet en mettant l'accent sur les enjeux environnementaux et sociaux majeurs connus (type de pollution, nuisance ou dégradation critique, services écosystémiques menacés, espèces en danger, etc.) et dont la réalisation du sous-projet pourrait augmenter la criticité. Cette description devra inclure :

- le milieu physique/environnement physique (topographie, couverture terrestre, géologie, hydrogéologie, hydrographie, hydrologie, géomorphologie, climat, météorologie, air, et eau.)
- l'environnement biologique (flore, faune, espèces sensibles et considérées comme "en danger ou endémiques", les habitats sensibles, les zones protégées, etc..)
- l'environnement humain, économique et socio-culturel (population, activités socioéconomiques, infrastructures de base incluant eau, assainissement, gestion des déchets solides, électricité, réseau routier et transport, éducation, santé publique et maladies, patrimoine culturel, genre et prévalence des violences basées sur le genre, (VBG), abus et exploitation sexuelle, etc.).

Tâche 4. Analyse des variantes des solutions de rechange

Le Consultant identifiera et décrira les variantes du sous-projet et il réalisera une analyse qui permettra de cerner les avantages et les inconvénients des variantes du sous-projet en tenant compte de l'environnement global dans lequel le sous-projet s'inscrit et des enjeux socio-économiques auxquels il est confronté. Cette analyse consistera à démontrer que la variante du sous-projet retenue constitue globalement la meilleure option aux plans technique, économique, environnemental et social. Cet objectif est atteint en comparant entre elles différentes variantes du sous-projet de manière à en faire ressortir les points forts et les points faibles. L'analyse comparative doit être complétée par une démonstration qui met en évidence la variante préférable. Cette étape comprend les éléments suivants : (i) la description des variantes, (ii) l'analyse comparative des variantes et (iii) la justification du choix de la variante préférable.

Tâche 5. Identification, analyse, et évaluation des impacts et mesures de prévention et de gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels des sous projets

Le Consultant identifiera et analysera tous les impacts (positifs, négatifs, court terme, long terme ; impacts directs et indirects ; réversibles et irréversibles ; impacts cumulatifs) provoqués par le sous-projet par rapport aux situations de base (milieu physique, biologique, humain, socioculturel, activités économiques, opportunités d'emploi, etc.), dans les zones d'accueil des différentes activités liées à chaque sous projet sous-projets ;

En phases de préparation du chantier, de construction comme lors de l'exploitation, une attention particulière sera portée sur les impacts environnementaux et sociaux suivants : pertes d'habitat naturel et de végétation, atteinte des sites culturels et archéologiques, atteinte à la santé et sécurité des employés et des riverains, déplacement et pertes de terres, pollution des ressources naturelles, perturbation sociale, risques liés aux personnes vulnérables incluant les violences basées sur le genre (VBG), les risques de VIH/SIDA, etc. ;

La détermination des impacts devra se faire pour les phases de préparation, de travaux et d'exploitation. Dans cette partie, il s'agira d'identifier :

- les sources d'impacts (activités du sous-projet susceptibles de générer des impacts sur l'environnement, que ce soit en phase installation ou exploitation) ;
- les récepteurs d'impacts (éléments physiques, biologiques, etc. susceptibles d'être impactés) ;
- les impacts positifs ou négatifs, directs ou indirects, à moyen et long termes.

La détermination des impacts devra s'appesantir sur les impacts réversibles, irréversibles, tant au niveau de la phase de construction que d'exploitation sur les environnements biophysiques, humains et socioéconomiques.

L'évaluation de la vulnérabilité des sites aux conditions climatiques extrêmes (inondations, tornades et vents violents) sera également effectuée.

Le Consultant identifiera tous les postes de dangers et les risques liés à chacun des sous-projets. Il évaluera les niveaux de risques et exposera tous les dangers que peuvent représenter l'implantation et l'exploitation de chaque sous-projet en justifiant les mesures propres à en réduire leur probabilité.

De plus, le Consultant analysera, pour la phase d'exploitation du laboratoire, les risques biologiques lors de la manipulation d'agents pathogènes, qu'il s'agisse d'agents infectieux zoonotiques (donc susceptibles d'infecter les humains), de formes recombinantes d'agents infectieux, de vecteurs viraux, de produits biologiques administrés à des animaux d'expérience ou d'allergènes provenant de la manipulation d'animaux.

Il en fera de même pour les risques provenant de la manipulation des produits chimiques dangereux qui peuvent entraîner une exposition des travailleurs s'ils sont mal utilisés, manipulés ou stockés.

Aussi, le consultant traitera des risques liés aux déchets de laboratoire (plastiques jetables ou d'autres condiments, pipettes, tubes, flacons, liquides et autres déchets).

Tâche 6. Elaboration des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

Le PGES comprendra l'ensemble des mesures de gestion des impacts et risques selon leur chronologie (avant le démarrage des travaux, pendant les travaux et pendant l'exploitation) et de leurs coûts ; les mesures seront codifiées par source et en relation avec la codification des impacts ; cette description doit également inclure les mesures de prévention et minimisation des risques de Santé-Sécurité au Travail (SST). Le cas échéant, l'étude décrira les mesures envisagées pour optimiser/bonifier les impacts positifs ; pour les impacts résiduels, elle présentera les mesures de compensation. Le PGES renfermera aussi :

- Les mesures de renforcement des capacités ;
- Le Mécanisme de gestion des plaintes (MGP), y compris celles liées à l'EAS/HS, ainsi que les services vers lesquels les survivantes pourraient être référées ;
- Les dispositions à suivre en cas de trouvailles fortuites ;
- Le Mécanisme de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PGES ;
- L'arrangement institutionnel (rôles et responsabilités au sein de l'équipe de coordination, et structures impliquées dans le suivi interne et externe) de mise en œuvre du PGES) ;
- Un tableau des coûts ;

Le PGES discutera également du plan de renforcement des capacités, notamment de sensibilisation et d'information, ainsi que les modalités de reportage des consultations avec les parties prenantes tout au long de la mise en œuvre du sous projet.

En termes de Surveillance et de Suivi Environnemental et Social (PSSSES), la section du PGES y relative comprendra :

- (a) une description détaillée et technique des mesures de suivi et de surveillance y compris les paramètres à mesurer, les méthodes à utiliser, les lieux d'échantillonnage, la fréquence des mesures, les limites de détection (s'il y a lieu), et une définition des seuils qui indiqueront la nécessité d'appliquer des mesures correctives ;

(b) des procédures de suivi, de surveillance et d'établissement de rapports pour : (i) assurer une détection rapide des conditions qui appellent des mesures d'atténuation particulières, et (ii) fournir des informations sur l'état d'avancement et les résultats des actions d'atténuation.

(c) les rôles et responsabilités de chaque institution /organisation interpellée ou impliquée dans le suivi et la surveillance, et devra évaluer les capacités de ces institutions et les besoins éventuels de renforcement de ces dernières, et en cas de besoin proposer des actions de renforcement de capacités conséquentes de manière que les recommandations pour la mise en œuvre correcte des PGES soient bien exécutées et bien suivies.

Tâche 7. Consultation et participation publique

Le Consultant devra respecter les directives de la Guinée, mais aussi les exigences de la Banque mondiale, en matière de consultation et de participation des communautés impliquées, des utilisateurs de la ressource et des services étatiques concernées.

La consultation et la participation du public est un élément essentiel du processus d'évaluation environnementale et un moyen de s'assurer que le sous-projet intègre les préoccupations du public. Pour cette raison, le Consultant devra tenir des séances de consultation et d'information avec toutes les parties concernées, afin de leur présenter chaque activité et ses implications socio-environnementales et de recueillir leur avis, préoccupations, craintes et suggestions afin de les prendre en compte dans l'identification et l'évaluation des risques et impacts, mais aussi dans la préparation du sous-projet.

La liste des personnes consultées ainsi que les procès-verbaux ou comptes rendus de consultation constitueront une partie intégrante de l'étude et devra être annexée au rapport d'étude.

Le Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représentée par le Projet de Développement de L'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les firmes de consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux directives de sélection basée sur la qualification du Consultant (SQC) de la Banque mondiale « Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition Septembre 2023.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : du Lundi au Jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn GMT et le Vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 30 avril 2024 à 14 h 00 mn GMT. Les enveloppes doivent (ou l'objet du mail) porter expressément la mention « recrutement d'une firme pour réaliser l'EIES des travaux de construction du laboratoire central vétérinaire de diagnostic de Conakry, dans la commune de Matoto ».

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur National par intérim du Projet de Développement de L'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).

Les Candidats intéressés doivent obligatoirement s'enregistrer en ligne sur la plateforme de gestion des appels d'offres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à l'adresse : <https://offre.magel.gov.gn>.

L'adresse dont il est fait mention ci-dessus est: Projet de Développement de L'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Tél : (+224) 628 89 66 80 Email : hamidoudiallo@magel.gov.gn avec copie obligatoire à : pdacg@magel.gov.gn

Fait à Conakry, le 16 avril 2024



M. Félix LAMAH
Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage



RECRUTEMENT D'UN PROFESSIONNEL JUNIOR EN COMMUNICATION

Titre : Professionnel Junior en Communication

Lieu de travail : Conakry - République de Guinée

Contrat : 6 mois (renouvelable une fois et en fonction de la disponibilité des fonds)

Superviseur direct : Coordinateur National des projets BID

Contexte et justification

Dans le cadre d'un programme de partenariat entre la Banque Islamique de Développement (BID), le Centre International pour le Développement des Engrais (IFDC) et "certains pays membres de la BI D" pour contribuer aux objectifs stratégiques de "l'initiative de Jeddah", l'IFDC a signé en Guinée trois projets qui sont déjà en cours d'exécution. Il s'agit du Projet de Développement Rural Intégré Gaoual Koundara Mali (PDRI/GKM), du Projet Régional de Développement des Chaînes de Valeurs du Riz en Guinée (PDCVR) et du Projet de Développement des Chaînes de Valeur Agricoles en Guinée (PDCVA). Ces projets visent globalement à réduire les contraintes liées au développement de l'agriculture en Guinée, à renforcer la croissance économique en améliorant la production, la transformation, la commercialisation et la participation accrue du secteur privé.

En tant que partenaire d'exécution technique régional, le Centre International pour le Développement des Engrais (IFDC) appuie les Unités de Gestion (UGP) des trois différents projets. Sa mission porte essentiellement sur :

- L'analyse et l'établissement de la carte de fertilité des sols et la mise en application de la Gestion intégrée de la fertilité des Sols (GI FS) ;
- La formation sur les bonnes pratiques agricoles, la gestion intégrée de la fertilité des sols, et l'analyse de la chaîne de valeur et le marketing ;
- L'amélioration de la fertilité des sols par la dissémination de la technologie du placement profond de l'urée (PPU) ;
- La mise en place et la conduite des champs écoles paysans et l'application de la technologie du PPU.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de communication en Guinée, IFDC recrute un professionnel junior en communication pour appuyer son équipe locale.

Descriptions des tâches

Sous la supervision directe du Coordinateur national et en travaillant étroitement avec le responsable de communication régional, le professionnel junior en communication aura pour missions de :

1. Concevoir et produire le matériel de communication du bureau et des projets BID (brochures, dépliants, affiches, Kakémono, etc.) ;
2. Réaliser les photos et vidéos de terrain et effectuer le montage ;
3. Aider à la traduction des supports de communication en langues locales si nécessaire ;
4. Améliorer le design des documents (rapports d'activités, documents de formation, présentations power point, ...) ;
5. Être force de proposition afin d'améliorer la visibilité de l'IFDC en Guinée ;
6. Effectuer toutes autres tâches demandées par le superviseur et liées à votre mission.

Qualifications et expérience

- Avoir une Licence en communication, TIC, infographie ou domaines connexes ;
- Avoir au moins une année d'expérience professionnelle en lien avec le poste ;
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels et outils graphiques, de montage photos et vidéos ;
- Capacité à travailler en équipe sous pression et à respecter les délais tout en fournissant les résultats de qualité ;
- Excellente aptitude à la communication orale et écrite ;
- La connaissance pratique de l'anglais est un atout.

Candidature

CV détaillé à envoyer au lien suivant :

<https://jobs.silkroad.com/IFDC/Careers/jobs/1383?embedded=true>



Avis d'Appel d'Offres (AAO) RELANCE N°003/METFPE/CAB 2024

Financement Extérieur : Fonds des PTF (PME/AFD/UNICEF)

1- Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés paru sur le site de l'ARMP le 06 septembre 2022 et à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le site de l'ARMP paru le 13/10/2022.

2- Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget d'affectation spécial des fonds de ses PTF (PME/AFD/UNICEF), afin de financer l'agencement des salles de bibliothèque des Écoles Normales d'Instituteurs (ENI) de Boké, Dubréka, Faranah, Guéckédou, Kankan, Kindia, Labé, Mamou et N'Zérékoré.

Les fournitures seront livrées dans les ENI de Boké, Dubréka, Faranah, Guéckédou, Kankan, Kindia, Labé, Mamou et N'Zérékoré dans un délai de 30 jours.

3- Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises stipulées à l'article 5.3 des Données Particulières de l'Appel d'Offres pour l'agencement des salles d'une bibliothèque pour les Écoles Normales d'Instituteurs (ENI) de Boké, Dubréka, Faranah, Guéckédou, Kankan, Kindia, Labé, Mamou et N'Zérékoré.

4- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du METFP, tel : (+224) 621 28 34 36, email :

camarakaba78@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au bureau de la PRMP du METFP à Taouyah Rogbané / Corniche Nord, Commune de Ratoma BP : 6278 Conakry- République de Guinée (3 ème étage) du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures.

6- Les exigences en matière de qualification sont :

- L'entreprise doit être du domaine ou secteur d'activité du ou des lots auxquels il soumissionne. Le secteur d'activité devra être vérifiable sur le RCCM fourni dans l'offre.
- Fournir une attestation de procuration écrite du signataire habilité,
- Fournir deux (02) marchés similaires ou de même nature exécutés au cours des cinq (5) dernières années (par lot postulé).
- Fournir un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années par lot par lot d'un montant de 1000 000 000 GNF
- Fournir une attestation de capacité financière d'un montant de 200 000 000GNF

7- Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'Offres complet en version électronique (clé USB) à l'adresse auprès de la PRMP du METFP à compter du 15 AVRIL 2024 contre un paiement non remboursable de 500 000 francs guinéens reparti comme suit :

- 50% au compte N° 4111071 « Receveur Central du Trésor »

Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190

N° de Compte : 2011000136 _ Clé : 10 _ RIB : 0011902011000136-10

- 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG

Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190

N° de Compte : 2011000407 _ Clé : 70 _ RIB : 0011902011000407-70

- 20% au compte du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle du Receveur Central du Trésor Public.

Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190

N° de Compte : 2011000148 _ Clé : 71 _ RIB : 0011902011000148-71

8- Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse de la cellule de passation des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (METFPE) Conakry à l'adresse suivante : Taouyah Rogbané / Corniche Nord, Commune de Ratoma BP :6278 Conakry- République de Guinée (3 ème étage) et au plus tard le 30 AVRIL

2024 à 14 heures 00 minute. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date

ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

9- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse de la cellule de passation des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (METFPE) Conakry (voir adresse ci-dessus) au plus tard le 30 AVRIL 2024 à 14 heures 30 minutes.

10- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 10 000 000 GNF

La durée de validité de cette garantie de soumission doit être de 150 jours.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

11- Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint

A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

12- Les offres doivent comprendre les frais d'immatriculation des marchés publics d'un montant équivalent à 0,3 % du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'Arrêté

A/2023/1252/MEF/CAB/SGG en date du 05/04/2023 modifiant l'Arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics.

13- La législation régissant l'Appel d'Offres en République de Guinée est dictée par le Décret D/333/PRG/SGG du 17 décembre 2019 portant Code des Marchés Publics.

12 APR 2024
Madame le Ministre P.O.
Le Chef de Cabinet
Alpha Saliou KOUROUMA



AVIS DE REPORT

Avis A Manifestation d'Intérêt (AMI) N°001/METFPE/CAB/2024
Il est porté à la connaissance de l'ensemble des candidats à l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) relatif au recrutement d'un prestataire pour la mise en place d'un réseau de distribution du paiement automatisé des bourses des apprenants de l'enseignement techniques, que la date de remise des offres prévue initialement le 12 avril 2024 est reportée au vendredi 26 avril 2024 à 11 heures 30 minutes au bureau de la PRMP du METFP sis à Taouyah Rogbané/Corniche Nord, Commune de Ratoma.

Conakry, le 12/04/ 2024

12 APR 2024
Madame le Ministre P.O.
Le Chef de Cabinet
Alpha Saliou KOUROUMA

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI

**Avis d'Appel d'Offres (AAO) RELANCE
N° 021 /METFPE/CAB/2023**

Financement Extérieur : Fonds des PTF (PME/AFD/UNICEF)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés paru sur le site de l'ARMP le 06 septembre 2022 et à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le site de l'ARMP paru le 13 Octobre 2022.
2. Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget d'affectation spécial des fonds de ses PTF (PME/AFD/UNICEF), afin de financer l'acquisition des matériels didactiques et des documents en version physique en faveur des ENI en lot Uniques.

Les fournitures seront livrées sur le site des ENI dans un délai de 60 jours.

3. Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises stipulées à l'article 5.3 des Données Particulières de l'Appel d'Offres pour l'acquisition des matériels didactiques et des documents en version physique en faveur des ENI.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du METFPE, tel : (+224) 621 28 34 36, email : kaba.camara@metfp.gov.gn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au bureau de la PRMP du METFPE à Taouyah Rogbané / Corniche Nord, Commune de Ratoma BP : 6278 Conakry- République de Guinée (3 ème étage) du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures 00 minute.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- Fournir une attestation de procuration écrite du signataire habilité,
- Fournir deux (02) marchés similaires ou de même nature exécutés au cours des cinq (5) dernières années.
- Fournir un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années d'un montant d'au moins de : 4 500 000 000 GNF
- Disposer d'une autorisation ou droit d'auteur de l'éditeur obligatoire au moment de l'attribution

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet en version électronique (clé USB) à l'adresse auprès de la PRMP du METFPE à compter du 15 AVRIL 2024 contre un paiement non remboursable de 1 500 000 francs guinéens reparti comme suit :

- 50% au compte N° 4111071 « Receveur Central du Trésor »

Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190

N° de Compte : 2011000136 _ Clé : 10 _ RIB : 0011902011000136-10

- 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG.

Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190

N° de Compte : 2011000407 _ Clé : 70 _ RIB : 0011902011000407-70

- 20% au compte du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation

Professionnelle et de l'Emploi Receveur Central du Trésor Public

Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190

N° de Compte : 2011000148 _ Clé : 71 _ RIB : 0011902011000148-71

7. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse de la cellule de passation des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (METFPE) Conakry à l'adresse suivante : Taouyah Rogbané / Corniche Nord, Commune de Ratoma BP : 6278 Conakry- République de Guinée (3 ème étage) et au plus tard le 30 AVRIL 2024 à 12 heures. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-des-

sus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse de la cellule de passation des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (METFPE) Conakry (voir adresse ci-dessus) au plus tard le 30 AVRIL 2024 à 12 heures 30 minutes.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission par lot d'un montant de : 45 000 000 GNF

La durée de validité de ces garanties de soumission doit être de 150 jours.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

9. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), des frais d'immatriculation des marchés publics d'un montant équivalent à 0,3 % du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG en date du 05/04/2023 modifiant l'Arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

La législation régissant l'Appel d'Offres en République de Guinée est dictée par le Décret D/333/PRG/SGG du 17 décembre 2019 portant Code des Marchés Publics.

La Personne Responsable des Marchés Publics


Kaba Camara


Guinée



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



AGENCE NATIONALE D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE (ANIES)

PROJET DE RIPOSTE D'URGENCE ET D'APPUI AU PROGRAMME NAFA (PRU-APN)

Financement : Banque Mondiale IDA D6540-GN et IDA D7291-GN

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET
SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE RECRUTEMENT DE CINQ (05) RESPON-
SABLES D'ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE DU PRU-APN**

Date de début : 15 Avril 2024

Date limite : 29 Avril 2024

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION:

Sur la période récente, la Guinée s'est enrichie et la politique économique a engendré de réels succès notamment par la relance du secteur minier, la stabilisation des indicateurs macroéconomiques et le renforcement de l'attractivité économique. Cependant, les effets des succès économiques restent imperceptibles sur la réduction de la pauvreté.

Pour favoriser un développement économique et social durable et inclusif, en luttant ainsi contre la marginalisation et l'exclusion sociale, l'Agence Nationale d'Inclusion Économique et Sociale (ANIES) a été créée pour répondre aux nombreux défis d'inclusion financière et sociale des ménages pauvres et vulnérables. Conformément au décret D/2019/049/PRG/SGG du 31 janvier 2019, l'ANIES a pour missions la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique nationale d'inclusion économique, financière et sociale. Ses interventions portent sur deux axes de politiques publiques. D'une part, des politiques « classiques » d'inclusion économique et sociale, les transferts monétaires et l'inclusion financière, en facilitant l'accès des plus vulnérables aux instruments et services financiers de base. Et d'autre part, des politiques dites d'inclusion « productive », notamment par l'accès à l'énergie des ménages pauvres en milieu rural, l'appui à l'agriculture (à travers les petites exploitations agricoles) et l'aide à l'entrepreneuriat.

Établissement public à caractère administratif (EPA), l'ANIES, pour accomplir sa mission, est dotée d'un Conseil d'Administration, d'une Direction Générale, d'une Agence Comptable et d'un Contrôleur financier.

Le Gouvernement de la République de Guinée bénéficie de la Banque mondiale d'un don de soixante-dix (70) millions US\$ de la part de la Banque mondiale, au titre du Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme Nafa (PRU-APN), pour une durée de cinq ans (2020-2024). Ce financement initial a connu une rallonge de 80 millions de dollars comme prêt concessionnel avec une extension de la date de clôture à 2026 et le prolongement de la durée des transferts monétaires et l'ajout de nouvelles activités afin d'améliorer la résilience et productivité des ménages pauvres et vulnérables.

Le Projet Nafa concourt à développer les éléments constitutifs d'un système national de protection sociale réactif aux chocs et d'accroître l'accès des ménages pauvres et vulnérables à des filets sociaux réactifs aux chocs. L'Agence Nationale d'Inclusion Économique et Sociale (ANIES), sous la tutelle de la Présidence, est l'agence chargée de l'exécution du projet.

La Direction Générale de l'ANIES compte utiliser une partie de cet appui dans le cadre de sa composante 4, Gestion du projet, pour recruter des Responsables d'Accompagnement Communautaire appelés RAC qui viendront en appui à l'ANIES sur toutes les activités du Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme NAFA (PRU-APN).

Les présents termes de référence (TDR) situent le mandat et le profil du Responsable d'Accompagnement Communautaire et donnent une description détaillée des principales tâches à accomplir ainsi que les dispositions administratives.

2. PRESENTATION DU PRU-APN

Le Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme NAFA (PRU-APN) finance la mise en place d'un système de filet sociaux adaptatif pour répondre aux besoins immédiats en cas de chocs externes et pour soutenir, à plus long terme, la réduction de la pauvreté ainsi que la résilience grâce à l'amélioration de la productivité et au développement du capital humain pour les ménages pauvres.

L'ANIES est chargée de la mise en œuvre du projet ; ce qui implique :

- De planifier la passation des marchés, de lancer les consultations et de conduire ou participer au processus d'évaluation des offres ou propositions et d'attribution des marchés ;
- De suivre et coordonner les activités des différentes composantes du projet ;
- De s'assurer du bon déroulement des activités avec les partenaires locaux et internationaux ;
- De réaliser des démarches administratives, techniques et financières en gérant notamment les moyens, le budget, la comptabilité et veille à la bonne

application du manuel de procédures ;

- De s'assurer du respect des engagements environnementaux et sociaux en analysant et archivant les éléments de reporting environnemental et social fournis par la Mission de Contrôle.

Le projet comprend cinq composantes dont les trois premières qui concernent principalement les activités essentielles du programme sont détaillées ci-dessous :

C1 : Transferts monétaires d'urgence (phase 1)

La première composante du Projet est axée sur l'octroi d'un secours d'urgence, sous forme de transferts monétaires, destinés à atténuer les impacts de la crise sanitaire liée à la COVID-19 sur les ménages en situation de pauvreté et de vulnérabilité en Guinée. Cette Composante contribue au Plan de riposte économique à la crise sanitaire COVID-19 d'avril 2020, qui prévoit notamment le versement de transferts monétaires d'urgence à près de 160 000 ménages pauvres et vulnérables de Guinée. Ces transferts sont mensuels et prévus pour une durée de 6 mois. Par le biais de la Composante 1, le Projet financera des transferts monétaires à une grande partie des bénéficiaires attendus dans certaines zones géographiques. La Composante 1 soutiendra donc à la fois :

- Un programme de transferts monétaires d'urgence (TMU) qui contribuera à soutenir la résilience des ménages vulnérables dans les zones rurales et urbaines alors qu'ils résistent aux effets sanitaires, sociaux et économiques du COVID-19 ;
- La conduite d'activités de communication, de sensibilisation et de mesures d'accompagnement qui viendront compléter les versements et alerter les populations bénéficiaires sur la COVID-19 et les mesures de protection à appliquer.

C2 : Transferts monétaires et mesures d'accompagnement au titre du Programme Nafa (phase 2)

La seconde phase du Projet appuiera la transition de l'intervention de transferts monétaires d'urgence vers le Programme Nafa de transferts monétaires « classiques » — aligné sur la vision et le mandat de l'ANIES. Cette composante est divisée en deux sous-composantes : Elle offrira des transferts monétaires aux 40 pour cent les plus pauvres de la population des zones ciblées qui seront accompagnés d'un programme robuste de mesures d'accompagnement articulées en deux volets : (i) mesures d'accompagnement axées sur la promotion des investissements fondamentaux dans le capital humain auprès des ménages, en particulier à l'endroit des femmes et des enfants ; et (ii) mesures d'accompagnement axées sur l'augmentation de la productivité des ménages et de leur résilience aux chocs, dans une perspective de sortie durable du programme semblable à celle de l'approche de progression/graduation (réf. BRAC). Ce volet sera à terme au cœur du programme Nafa d'ANIES.

o Sous-composante 2.1 : financera (a) des transferts monétaires réguliers ciblant 136 000 ménages pauvres, ainsi que (b) des mesures d'accompagnement encourageant des comportements et des investissements essentiels au développement du capital humain et à la productivité des ménages. Les transferts monétaires réguliers seront versés pour une durée de 18 mois et les mesures d'accompagnement seront délivrées à tous les ménages bénéficiaires de transferts monétaires. Les mesures d'accompagnement sont détaillées dans la section III ci-dessous.

o Sous-composante 2.2 : financera la conception et la mise en œuvre d'un nouveau programme d'inclusion productive ciblant environ 15 000 ménages. Un paquet complet s'inspirant des expériences pilotes régionales sera adressé aux ménages dans des secteurs vulnérables aux changements climatiques, comme l'agriculture. Il aidera ainsi à accroître leur productivité et/ou à diversifier leurs moyens de subsistance. Le programme d'inclusion productive est détaillé dans la section IV ci-dessous.

C3 : Renforcement des institutions de protection sociale et des systèmes de prestation réactifs aux chocs

Les activités comprendront (i) le développement de systèmes adaptatifs, qui permettront une réponse rapide aux chocs covariants externes, tels que les pandémies, les changements climatiques ou les catastrophes naturelles ; (ii) le renforcement des capacités de l'ANIES, notamment de sa faculté à travailler efficacement

à l'inclusion économique et sociale des pauvres à travers la protection sociale et d'autres instruments par le biais de formations et autres soutiens techniques, ainsi que d'ateliers et autres événements d'apprentissage; (iii) la conduite d'une évaluation d'impact du Projet selon des dimensions clés, notamment les impacts sur le bien-être des transferts monétaires et des approches intégrées; (iv) le renforcement des systèmes existants de prestation de protection sociale placés sous la responsabilité de l'ANIES, y compris les activités en cours de ciblage et d'enregistrement, et développera de nouveaux systèmes au besoin, notamment sur les aspects de numérisation.

C4 : Gestion du Projet et suivi et évaluation

Cette Composante financera les dépenses liées à l'achat de biens, de travaux, de services de consultants et de tout autre service nécessaires à la gestion quotidienne, à la mise en œuvre et au suivi des activités liées au Projet. Cette Composante couvrira aussi le développement de matériel de communication et de plaidoyer pour l'ANIES et ses activités.

C5 : Composante de réponse urgente éventuelle (CERC)

À la suite d'une crise ou urgence éligible, le Gouvernement pourra demander à la Banque de réallouer des fonds du Projet afin d'assurer une réponse d'urgence et la reconstruction. Cette Composante serait financée par les ressources de dons/ crédits non utilisées par d'autres composantes du Projet afin de répondre à une nouvelle situation d'urgence.

3. OBJECTIF DE LA MISSION :

Sous la responsabilité de la Directrice de l'Inclusion Financière, les Responsables d'accompagnement communautaire (RAC) seront déployés dans les huit (8) régions administratives qui regroupent les 9 préfectures touchées par le programme NAFA, réparties comme suit :

- Région de Kindia (Kindia et Forécariah)
- Région de Boké (Gaoual)
- Région de Kankan (Kouroussa et Kérouané)
- Région de Faranah (Dabola)
- Région de Mamou (Mamou)
- Région de Labé (Tougué)
- Région de N'Zérékoré (Beyla)
- Région de Conakry

Ils seront responsables de toutes les tâches relatives à l'accompagnement des communautés bénéficiaires du projet, appuyés des assistants communautaires et des relais communautaires qui, sous leur supervision directe, assureront le suivi de proximité des ménages.

4. DESCRIPTION DES TÂCHES

Le responsable d'accompagnement communautaire devra, dans sa région administrative, appuyer et soutenir les opérations du projet de riposte d'urgence et d'appui au programme NAFA (PRU-APN) dans les zones qui lui sont affectées et dans les communautés en accomplissant les missions ci-après :

- Assurer la coordination et la supervision des activités de terrain du projet par l'implication effective de toutes les parties prenantes (communautés bénéficiaires, élus, administrateurs territoriaux, ONG, associations villageoises...) dans la préfecture d'affectation
- Superviser et contrôler la qualité de la mise en œuvre des activités de terrain réalisées, en collaboration avec les autres experts du projet
- Suivre la mise en œuvre territoriale et communautaire du projet Nafa et en assurer le reporting auprès de la hiérarchie
- Suivre les activités de transferts monétaires dans sa zone et prévenir et gérer les cas de plaintes en collaboration avec les experts en sauvegarde conformément au dispositif établi dans le manuel du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP)
- Assurer le lien et le reporting de l'ensemble des activités des opérateurs de paiement (centralisation et remontée des informations etc.)
- Appuyer dans l'élaboration des outils de suivi et de supervision des opérations de transferts monétaires, des mesures d'accompagnement et d'inclusion productive dans la zone d'affectation
- Assurer le suivi et la supervision de la bonne mise en œuvre des campagnes de communication, de la mobilisation et de l'organisation des ménages et des mesures d'accompagnement pour le changement de comportement
- Assurer le suivi et la supervision de l'accompagnement communautaire des ménages bénéficiaires en termes de renforcement du capital humain et de toute autre mesure de capacitation dans la zone d'affectation ;
- Superviser la planification et programmation de la mise en œuvre des activités d'inclusion productive dans sa zone d'affectation ; et
- Assurer le suivi et l'accompagnement formatif des Assistants Communautaires (AC), relais et tout autre personnel d'appui impliqué dans la mise en œuvre du projet dans sa zone d'intervention.

5. OBLIGATIONS DU CONSULTANT EN MATIÈRE D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS :

Les rapports sur les activités menées sont rédigés trimestriellement et transmis à la Directrice d'Inclusion Financière pour validation avant transmission au Coordinateur du projet pour approbation.

6. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES :

- Être titulaire au moins d'un diplôme (Bac+4), en accompagnement communautaire, sciences sociales, développement économique local, ou tout autre diplôme équivalent.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le développement des communautés, dans le domaine des filets sociaux, ou appui aux activités génératrices de revenus ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans la coordination et le suivi d'activités et/ou d'équipes de terrain ;
- L'expérience dans un projet financé par les bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, Union Européenne, Fonds mondial, etc.) serait un atout ;
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans dans la collecte de données auprès des communautés ;
- Avoir une excellente capacité d'écriture, de synthèse et de communication ;
- Maîtriser les outils Microsoft office ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de travail ;
- Être disponible et être en mesure de travailler en milieux ruraux et péri-urbains ;
- La connaissance d'une ou plusieurs langues locales guinéenne est indispensable ; et
- Avoir un permis de conduire type B en cours de validité.
- ATTITUDES :
- Sens des responsabilités, forte déontologie professionnelle
- Forte capacité d'écoute et d'accompagnement
- Aptitudes à la communication orale, écrite et aux relations interpersonnelles
- Maîtrise des outils et techniques de communication modernes
- Avoir le sens de la négociation et d'empathie face à des publics vulnérables et ruraux
- Bonne capacité à s'adapter à tout public et à l'évolution de son environnement de travail
- Grande rigueur professionnelle
- Capacités de travail sous pression
- Esprit d'équipe
- Sens de la pédagogie.

7. METHODE DE SELECTION :

Le recrutement du consultant se fera suivant la méthode Sélection de Consultants Individuels conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), édition novembre 2020.

8. NATURE ET DUREE DU CONTRAT :

Le contrat est une prestation intellectuelle en temps plein et aura une durée initiale d'un (1) an éventuellement renouvelable lorsque les prestations du Consultant sont jugées satisfaisantes par le Coordonnateur du projet, la Direction Générale de l'ANIES et la Banque mondiale et ce pour une durée n'excédant pas la période d'exécution du Projet Nafa. Les performances du Consultant seront évaluées annuellement par la Direction d'Inclusion Financière puis soumises au Coordinateur du projet avant signature du contrat par le Directeur Général de l'ANIES.

9. LIEU DE TRAVAIL:

Le poste est basé à l'intérieur du pays au chef-lieu des cinq (05) gouvernorats qui regroupent les six (06) préfectures ci-dessous :

- 1- Région de Boké (Gaoual)
- 2- Région de Kankan (Kouroussa)
- 3- Région de Kankan (Kérouané)
- 4- Région de N'Zérékoré (Beyla)
- 5- Région de Faranah et Labé (Dabola, Tougué)

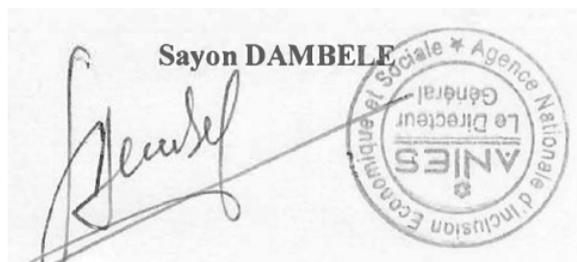
Les RAC feront des déplacements fréquents dans les préfectures et les districts d'intervention du projet.

10. DOSSIERS A FOURNIR: Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- une lettre de motivation mentionnant la ou les zones d'affectation souhaitées parmi les 5 régions et préfectures d'intervention du projet citées ci-dessus.
- un CV détaillé;
- une copie du ou des diplômes et attestations légalisés ou tout autre document attestant les expériences et qualifications acquises.

11. DATE DE REMISE DES CANDIDATURES:

Les candidatures doivent être adressées à Monsieur le Directeur Général de l'ANIES et déposées au siège du PRU-APN de l'ANIES, à Cameroun, en face de la station TOTAL, ou envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : recrutement@anies.gov.gn/ssekounamie@gmail.com au plus tard le 29 Avril 2024 à 10 heures GMT, Avec uniquement la mention « RECRUTEMENT RAC REGION DE..... et PREFECTURE..... à préciser »





AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
AAO N°001/MESRSI/OPMP-PPP/UK/2024

1 Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis Général de passation des marchés paru sur les sites dg market de l'Agence Française de Développement et de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics de la Guinée en date du mardi 06 septembre 2022.

2 Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a obtenu dans le cadre de l'exécution des activités de son plan d'action 2024 des fonds au titre du Budget d'Affectation Spéciale (BAS) dont il est ordonnateur, financé par les partenaires technique et financier (PME-UNICEF-AFD) afin de contribuer au financement de la première phase du Programme Décennal de l'Education en Guinée, et a l'intention d'utiliser, pour le Compte de l'Université de Kindia (UK) une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'acquisition d'ordinateurs dans le cadre de la remise du Prix d'Excellence pour les enseignantes-chercheuses et chercheuses évoluant dans les Sciences, les Technologies, l'Ingénierie et les Mathématiques (STIM) en lot unique pour une durée de trente 30 jours

3. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche Scientifique et l'Innovation sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications prévues à l'article 64 du Code des Marchés Publics,

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics

5. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse suivante :

Prénoms et Noms	ADERESSE			JOURS ET HEURES
	Département	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)	MERSI/ Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3 ^{ème} étage, Couloir droit, 2 ^{ème} bureau	+224 622 02 93 87	cpmp@mesrs.gov.gn camaramohamedseydouba23@gmail.com	A partir du 08/04/2024, du lundi au vendredi de 09h 00 mn à 16h 00 mn pendant les jours ouvrables
Marie Thérèse KAMANO (Cheffe de Section Fournitures et Services courants)		+224 628 54 49 53	siamamakamano@gmail.com	
Aboubacar Fassassy DIABY (Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics -OPMP-PPP)		+224 629 24 93 23	aboubacarfassassy@gmail.com	

6 Les exigences en matière de qualification sont :

- Fournir une attestation de procuration écrite du signataire habilité,
- Fournir deux (2) marchés similaires ou de même nature exécutés aux cours des cinq (5) dernières années.
- Fournir un chiffre d'affaires moyen des trois (3) dernières années d'un montant de deux milliards deux cent millions (2 200 000 000) GNF
- Fournir une attestation de capacité financière d'un montant trois millions (3 000 000) de francs guinéen (cette capacité financière est prouvée par une attestation de ligne de crédit, d'avoir liquides ou de promesse de facilité de crédits délivrée par un établissement de crédits agréé en République de Guinée).

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

8. les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel D'offres Complet auprès de la PRMP du MESRSI à Compter du 08/04/ 2024 Contre un paiement non remboursable de deux millions (2 000 000) GNF. Les soumissionnaires s'acquitteront du prix du DAO selon la répartition ci-après

- 50% du Compte N0 411071 du Receveur Central du trésor

- 30% au Compte N02 2011000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG
- 20% au compte de l'autorité contractante,

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (01) original (version papier et originale scannée dans une clé USB) et trois (03) copies à l'Organe de Passation des Marchés Publics et PPP du MESRSI sis à l'Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3^{ème} étage, Couloir droit, 2^{ème} bureau au plus tard le 08/05/2024 à 11 heures 00 mn. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Prénoms et Noms	ADERESSE			JOURS ET HEURES
	Département	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)	MERSI/ Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3 ^{ème} étage, Couloir droit, 2 ^{ème} bureau	+224 622 02 93 87	cpmp@mesrs.gov.gn, camaramohamedseydouba23@gmail.com	Au plus tard le 08/05/2024 à 11 heures 00 mn

NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparés par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies et la version électronique en format PDF) de manière à faciliter son examen.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le 08/05/2024 à 11 heures 30 mn le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3^{ème} étage, Couloir droit, 2^{ème} bureau.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 1,5 % du montant de la soumission soit 3 750 000 GNF. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

11. Les offres doivent comprendre :

- une redevance de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.
- les frais d'immatriculation des Marchés Publics d'un montant équivalent à 0,3% du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG en date du 05/04/2023 modifiant l'Arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics.





**AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
AAO N°002/MESRSI/OPMP-PPP/ UK /2024**

1 Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis Général de passation des marchés paru sur les sites dg market de l'Agence Française de Développement et de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics de la Guinée en date du mardi 06 septembre 2022.

2 Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a obtenu dans le cadre de l'exécution des activités de son plan d'action 2024 des fonds au titre du Budget d'Affectation Spéciale (BAS) dont il est ordonnateur, financé par les partenaires technique et financier (PME-UNICEF-AFD) afin de contribuer au financement de la première phase du Programme Décennal de l'Education en Guinée, et a l'intention d'utiliser, pour le Compte de l'Université de Kindia (UK) une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'acquisition d'ordinateurs dans le cadre de la remise du Prix d'Excellence pour les enseignantes-chercheuses et chercheuses évoluant dans les Sciences, les Technologies, l'Ingénierie et les Mathématiques (STIM) en lot unique pour une durée de trente 30 jours

3. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche Scientifique et l'Innovation sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications prévues à l'article 64 du Code des Marchés Publics,

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics

5. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse suivante :

Prénoms et Noms	ADRESSE			JOURS ET HEURES
	Département	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)	MERSI/ Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3 ^{ème} étage, Couloir droit, 2 ^{ème} bureau	+224 622 02 93 87	cpmp@mesrs.gov.gn camaramohamedseydouba23@gmail.com	A partir du 08/04/2024, du lundi au vendredi de 09h 00 mn à 16h 00 mn pendant les jours ouvrables
Marie Thérèse KAMANO (Cheffe de Section Fournitures et Services courants)		+224 628 54 49 53	siamamakamano@gmail.com	
Aboubacar Fassassy DIABY (Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics -OPMP-PPP)		+224 629 24 93 23	aboubacarfassassy@gmail.com	
Ibrahima CONDE, Chef de Service Comptabilité Matières et Matériels		+224 628 43 77 77	condematieres@gmail.com	

6 Les exigences en matière de qualification sont :

- Fournir une attestation de procuration écrite du signataire habilité,
- Fournir deux (2) marchés similaires ou de même nature exécutés aux cours des cinq (5) dernières années.
- Fournir un chiffre d'affaires moyen des trois (3) dernières années d'un montant de deux milliards deux cent millions (2 200 000 000) GNF
- Fournir une attestation de capacité financière d'un montant trois millions (3 000 000) de francs guinéen (cette capacité financière est prouvée par une attestation de ligne de crédit, d'avoir liquides ou de promesse de facilité de crédits délivrée par un établissement de crédits agréé en République de Guinée).

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

8. les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel D'offres Complet auprès de la PRMP du MESRSI à Compter du 08/04/ 2024 Contre un paiement non remboursable de deux millions (2 000 000) GNF.

Les soumissionnaires s'acquitteront du prix du DAO selon la répartition ci-après

- 50% du Compte N0 411071 du Receveur Central du trésor

- 30% au Compte N02 2011000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG
- 20% au compte de l'autorité contractante,

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (01) original (version papier et originale scannée dans une clé USB) et trois (03) copies à l'Organe de Passation des Marchés Publics et PPP du MESRSI sis à l'Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3^{ème} étage, Couloir droit, 2^{ème} bureau au plus tard le 08/05/2024 à 10 heures 00 mn. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Prénoms et Noms	ADRESSE			JOURS ET HEURES
	Département	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)	MERSI/ Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3 ^{ème} étage, Couloir droit, 2 ^{ème} bureau	+224 622 02 93 87	cpmp@mesrs.gov.gn, camaramohamedseydouba23@gmail.com	Au plus tard le 08/05/2024 à 10 heures 00 mn

NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparés par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies et la version électronique en format PDF) de manière à faciliter son examen.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le 08/05/2024 à 10 heures 30 mn le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3^{ème} étage, Couloir droit 2^{ème} bureau.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 1,5 % du montant de la soumission soit 3 750 000 GNF. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

11. Les offres doivent comprendre :

- une redevance de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.
- les frais d'immatriculation des Marchés Publics d'un montant équivalent à 0,3% du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG en date du 05/04/2023 modifiant l'Arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics.





AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
AAO N°003/MESRSI/OPMP-PPP/ UK /2024

1 Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis Général de passation des marchés paru sur les sites dg market de l'Agence Française de Développement et de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics de la Guinée en date du mardi 06 septembre 2022.

2 Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a obtenu dans le cadre de l'exécution des activités de son plan d'action 2024 des fonds au titre du Budget d'Affectation Spéciale (BAS) dont il est ordonnateur, financé par les partenaires technique et financier (PME-UNICEF-AFD) afin de contribuer au financement de la première phase du Programme Décennal de l'Education en Guinée, et a l'intention d'utiliser, pour le compte de :

- l'Université de Kindia (Lot 1 : laboratoire de cartographie-topographie)
- l'Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké (Lot 2 : laboratoire de cartographie-topographie) pour une durée de 30 jours.

3 Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et l'Innovation pour le compte de l'université de Kindia et l'Institut de Boké, sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications prévues à l'article 64 du Code des marchés Publics,

4 La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du code des marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des marchés Publics

5 Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse suivante :

Prénoms et Noms	ADRESSE			JOURS ET HEURES
	Département	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)		+224 622 02 93 87	cpmp@mesrs.gov.gn camaramohamedseydouba23@gmail.com	A partir du 08/04/2024, du lundi au vendredi de 09h 00 mn à 16h 00 mn pendant les jours ouvrables
Marie Thérèse KAMANO (Cheffe de Section Fournitures et Services courants)	MERSI/ Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum,	+224 628 54 49 53	siamamakamano@gmail.com	
Aboubacar Fassassy DIABY (Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics - OPMP-PPP)	Conakry, 3ème étage, Couloir droit, 2ème bureau	+224 629 24 93 23	aboubacarfassassy@gmail.com	
Ibrahima CONDE, Chef de Service Comptabilité Matières et Matériels		+224 628 43 77 77	condematieres@gmail.com	

6 les soumissionnaires peuvent soumissionner pour les deux lots mais ne peuvent être attributaires que d'un seul lot.

- Les exigences en matière de qualification sont :
- Fournir une attestation de procuration écrite du signataire habilité,
- Fournir deux (2) marchés similaires ou de même nature exécutés aux cours des cinq (5) dernières années.
- Fournir un chiffre d'affaires moyen des trois (3) dernières années d'un montant par lot
 Lot 1 : 780 000 000 GNF
 Lot 2 : 780 000 000 GNF
- Fournir une attestation de capacité financière d'un montant trois millions (3 000 000) de francs guinéen (cette capacité financière est prouvée par une attestation de ligne de crédit, d'avoir liquides ou de promesse de facilité de crédits délivrée par un établissement de crédits agréé en République de Guinée).

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

8. les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel D'offres

Complet auprès de la PRMP du MESRSI à Compter du 08/04/ 2024 contre un paiement non remboursable de deux millions (2 000 000) GNF. Les soumissionnaires s'acquitteront du prix du DAO selon la répartition ci-après

- 50% du Compte N0 411071 du Receveur Central du trésor
- 30% au Compte N02 2011000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG
- 20% au compte de l'autorité contractante,

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (01) original (version papier et originale scannée dans une clé USB) et trois (03) copies à l'Organe de Passation des Marchés Publics et PPP du MESRSI au plus tard le 08/05/2024 à 12 heures 00 mn. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées

Prénoms et Noms	ADRESSE			JOURS ET HEURES
	Département	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)	MERSI/ Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3ème étage, Couloir droit, 2ème bureau	+224 622 02 93 87	cpmp@mesrs.gov.gn, camaramoha medseydouba23@gmail.com	Au plus tard le 08/05/2024 à 12 heures 00 mn

aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparés par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies et la version électronique en format PDF) de manière à faciliter son examen.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le 08/05/2024 à 12 heures 30 mn le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture à l'Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3ème étage, Couloir droit, 2ème bureau.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1: Quinze millions sept cent cinquante mille (15 750 000) GNF
- lot 2: Quinze millions sept cent cinquante mille (15 750 000) GNF

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

11. Les offres doivent comprendre :

- une redevance de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.
- les frais d'immatriculation des Marchés Publics d'un montant équivalent à 0,3% du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG en date du 05/04/2023 modifiant l'Arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics.





AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
AAO N°002/MESRSI/CAB/CMM/OPMP-PPP/2024

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans sur le site de l'ARMP le 19 janvier 2024
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer pour financer l'achats autres fournitures pour le Cabinet et les Services Centraux. Les matériels seront livrés dans les locaux abritant le siège du Ministère susmentionnées dans un délai de livraison de quinze (15) jours.
- Le MESRSI sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture des services courants du MESRSI, en lot unique.
- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations l'adresse mentionnée ci-dessous :

Prénoms et Noms	ADERESSE			JOURS ET HEURES
	Département	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)	MERSI/ Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3 ^{ème} étage, Couloir droit, 2 ^{ème} bureau	+224 622 02 93 87	cpmp@mesrs.gov.gn, camaramohamedseydouba23@gmail.com	Au plus tard le 09/05/2024 à 10heures 00 mn

NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparés par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies et la version électronique en format PDF) de manière à faciliter son examen.
 Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le 09/05/2024 à 10heures 30 mn le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3^{ème} étage, Couloir droit, 2^{ème} bureau.

Prénoms et Noms	ADERESSE			JOURS ET HEURES
	Département	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)	MERSI/ Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3 ^{ème} étage, Couloir droit, 2 ^{ème} bureau	+224 622 02 93 87	cpmp@mesrs.gov.gn, camaramohamedseydouba23@gmail.com	A partir du 08/04/2024, du lundi au vendredi de 09h 00 mn à 16h 00 mn pendant les jours ouvrables
Marie Thérèse KAMANO (Cheffe de Section Fournitures et Services courants)		+224 628 54 49 53	siamamakamano@gmail.com	
Aboubacar Fassassy DIABY (Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics -OPMP-PPP)		+224 629 24 93 23	aboubacarfassassy@gmail.com	
Ibrahima CONDE, Chef de Service Comptabilité Matières et Matériels		+224 628 43 77 77	condematieres@gmail.com	

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 1,5 % du montant de la soumission soit 3 750 000 GNF. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

- Les offres doivent comprendre :
 - une redevance de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.
 - les frais d'immatriculation des Marchés Publics d'un montant équivalent à 0,3% du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG en date du 05/04/2023 modifiant l'Arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics.



- Les exigences en matière de qualification sont :
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices (2021, 2022 et 2023) supérieur ou égal à 17.000.000 GNF ;
 - Avoir exécuté au moins deux (02) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années ((2019, 2020 et 2021) par lot.
- Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics, Sans objet.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet auprès de la PRMP du MESRSI à compter du 09/05/2024 contre un paiement non remboursable de trois millions (3.000.000) GNF. Les soumissionnaires s'acquitteront du prix du DAO selon la répartition ci-après :
 - 50 % au compte N° 411071 du Receveur Central du Trésor ;
 - 30 % au compte N°2011 000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
 - 20 % du prix du DAO reviennent à l'Autorité Contractante.

Le Dossier d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais sur présentation des preuves de paiement émises par la BCRG. Sur demande du candidat la version électronique du DAO sera remise.

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies avec version électronique sur clé USB déposées à l'adresse ci-dessous :

MORIAH LE GRAND
Infographe - Graphiste-photographe
 CONCEPTION ET CRÉATION DE
 Logotype - Magazine, Bulletin, Journal, Affiche, Flyers
 Formation en infographiste
625 24 23 34 / 664 93 29 96



AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
AAO N°006/MESRSI/CAB/CMM/OPMP-PPP/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans sur le site de l'ARMP le 19 janvier 2024

2. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour l'Achats Des Matériels Informatiques et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer l'acquisition des matériels, informatiques pour le Cabinet et les Services Centraux Les matériels seront livrés dans les locaux abritant le siège du Ministère susmentionnées dans un délai de livraison de quinze (15) jours.

3. Le MESRSI sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture des services courants du MESRSI, en lot unique.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations l'adresse mentionnée ci-dessous :

Prénoms et Noms	ADERESSE			JOURS ET HEURES
	Département	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)		+224 622 02 93 87	cpmp@mesrs.gov.gn camaramohamedseydouba23@gmail.com	A partir du 08/04/2024, du lundi au vendredi de 09h 00 mn à 16h 00 mn pendant les jours ouvrables
Marie Thérèse KAMANO (Cheffe de Section Fournitures et Services courants)	MERSI/ Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3 ^{ème} étage, Couloir droit, 2 ^{ème} bureau	+224 628 54 49 53	siamamakamano@gmail.com	
Aboubacar Fassassy DIABY (Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics - OPMP-PPP)		+224 629 24 93 23	aboubacarfassassy@gmail.com	
Ibrahima CONDE, Chef de Service Comptabilité Matières et Matériels		+224 628 43 77 77	condematieres@gmail.com	

6. Les exigences en matière de qualification sont :

4. Les exigences en matière de qualification sont :

- Situation financière : Avoir une situation financière des trois dernières années ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices (2021, 2022 et 2023) supérieur ou égal à 16 000.000. GNF ;
- Capacité de financement : Fournir une attestation de capacité financière d'un montant égal au moins à 30% du montant de l'offre (cette capacité financière est prouvée par une attestation de ligne de crédit, d'avoir liquides ou de promesse de facilité de crédits délivrée par un établissement de crédits agréé en République de Guinée).
- Capacité technique et expérience : Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :
 - Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :
 - Fournir au moins trois (3) marchés similaires exécutés au cours des cinq (5) dernières années (la satisfaction de cette exigence est prouvée par la fourniture des attestations de bonne fin d'exécution délivrées par les Autorités contractantes).

5. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics, Sans objet.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet auprès de la PRMP du MESRSI à compter du 08/04/2024 contre un paiement non remboursable de 2.000.000 francs guinéens. Les soumissionnaires s'acquitteront du prix du DAO selon la répartition ci-après :

- 50 % au compte N° 411071 du Receveur Central du Trésor ;
- 30 % au compte N°2011 000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- 20 % du prix du DAO reviennent à l'Autorité Contractante.

Le Dossier d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais sur présentation des preuves de paiement émises par la BCRG. Sur demande du candidat la version électronique du DAO sera remise.

7. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être

Prénoms et Noms	ADERESSE			JOURS ET HEURES
	Département	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)	MERSI/ Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3 ^{ème} étage, Couloir droit, 2 ^{ème} bureau	+224 622 02 93 87	cpmp@mesrs.gov.gn, camaramohamedseydouba23@gmail.com	Au plus tard le 09/05/2024 à 11heures 00 mn

déposées en quatre (4) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies avec version électronique sur clé USB déposées à l'adresse ci-dessous : NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparés par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies et la version électronique en format PDF) de manière à faciliter son examen.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le 09/05/2024 à 11heures 30 mn le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3^{ème} étage, Couloir droit, 2^{ème} bureau.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 1,5 % du montant de la soumission soit 3 750 000 GNF. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

11. Les offres doivent comprendre :

- une redevance de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.
- les frais d'immatriculation des Marchés Publics d'un montant équivalent à 0,3% du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG en date du 05/04/2023 modifiant l'Arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics.





AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
AAO N°001/MESRSI/CAB/CMM/OPMP-PPP/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans sur le site de l'ARMP le 19 janvier 2024

2. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer l'achats des pré-imprimés au compte du Cabinet et les Service Centraux. Les matériels seront livrés dans les locaux abritant le siège du Ministère susmentionnées dans un délai de livraison de quinze (15) jours.

3. Le MESRSI sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture des services courants du MESRSI, en lot unique.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations l'adresse mentionnée ci-dessous :

Prénoms et Noms	ADRESSE			JOURS ET HEURES
	Département	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)	MERSI/ Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3 ^{ème} étage, Couloir droit, 2 ^{ème} bureau	+224 622 02 93 87	cpmp@mesrs.gov.gn camaramohamedseydouba23@gmail.com	A partir du 08/04/2024, du lundi au vendredi de 09h 00 mn à 16h 00 mn pendant les jours ouvrables
Marie Thérèse KAMANO (Cheffe de Section Fournitures et Services courants)		+224 628 54 49 53	siamamakamano@gmail.com	
Aboubacar Fassassy DIABY (Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics - OPMP-PPP)		+224 629 24 93 23	aboubacarfassassy@gmail.com	
Ibrahima CONDE, Chef de Service Comptabilité Matières et Matériels		+224 628 43 77 77	condematieres@gmail.com	

6. Les exigences en matière de qualification sont :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices (2021, 2022 et 2023) supérieur ou égal à 17.000.000 GNF ;
- Avoir exécuté au moins deux (02) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années ((2019, 2020 et 2021) par lot.

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics, Sans objet.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet auprès de la PRMP du MESRSI à compter du 09/05/2024 contre un paiement non remboursable de 2.000.000 francs guinéens. Les soumissionnaires s'acquitteront du prix du DAO selon la répartition ci-après :

- 50 % au compte N° 411071 du Receveur Central du Trésor ;
- 30 % au compte N°2011 000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- 20 % du prix du DAO reviennent à l'Autorité Contractante.

Le Dossier d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais sur présentation des preuves de paiement émises par la BCRG. Sur demande du candidat la version électronique du DAO sera remise.

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies avec version électronique sur clé USB déposées à l'adresse ci- dessous :

Prénoms et Noms	ADRESSE			JOURS ET HEURES
	Département	Téléphone	Email	
Mohamed Seydouba CAMARA (Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)	MERSI/ Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3 ^{ème} étage, Couloir droit, 2 ^{ème} bureau	+224 622 02 93 87	cpmp@mesrs.gov.gn, camaramohamedseydouba23@gmail.com	Au plus tard le 09/05/2024 à 12 heures 00 mn

NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparés par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies et la version électronique en format PDF) de manière à faciliter son examen.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le 09/05/2024 à 12 heures 30 mn le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis dans la salle de réunion du MESRSI, Immeuble KPC, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, 3^{ème} étage.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 1,5 % du montant de la soumission soit 3 750 000 GNF. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

11. Les offres doivent comprendre :

- une redevance de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.
- les frais d'immatriculation des Marchés Publics d'un montant équivalent à 0,3% du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG en date du 05/04/2023 modifiant l'Arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics.



ICI VOTRE PUBLICITÉ

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITÉ



Ministère de l'Environnement
et du Développement Durable

Section 0. Avis d'Appel d'offres
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO)
AAO N° : 001/MEDD/CAB/PRMP/CPMP/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans :

- a) Journal Horoya N° 8236 du lundi 29 janvier 2024 ;
- b) Journal publicateur N° 045 du lundi 29 janvier 2024
- c) Le site de l'ARMP ; et du MEDD

2. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget national de développement exercice 2024, des fonds afin de financer ses activités. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de travaux d'aménagement agricole suivants :

Lot 1 : Reboisement de soixante-dix hectares (70 ha) dans la sous-préfecture de Diècké au compte du Projet de Gestion Durable des Forêts de Zياما-Diècké.

Lot 2 : Reboisement de cent trente hectares (130 ha) dans les sous-préfectures de Passayah /Faranah et Doura/Kouroussa au compte du Projet de Conservation de la Biodiversité du Haut Niger dans les préfectures de Faranah et Kouroussa

3. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du 15 avril 2024 contre un paiement non remboursable d'un million de Francs Guinéens (1 000 000 GNF).

Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) selon la méthode ci-après :

- 30% au compte du receveur de l'ARMP sous le N° 2011000307 ; et
- 50% au compte du receveur central du Trésor sous le N° 4111071.
- 20% au compte de l'autorité contractante.

5. Les candidats peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Tél. 628 03 06 33 et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après du lundi au jeudi de 9H à 16H et le vendredi de 9H à 12H.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : voir le Document d'Appel d'Offres.

7. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire ou une caution de soumission d'un montant de :

- 1,5 % du montant de l'offre pour le lot 1, établie par une banque agréée ou institution financière résidente en Guinée,
- 1,5 % du montant de l'offre pour le lot 2, établie par une banque agréée ou une institution financière résidente en Guinée,

Cette garantie demeurera valide pendant trente (30) jours au plus, après l'expiration de la durée de validité de l'offre

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable Lansébounyi-Coléah Commune de Matam BP : 761 Conakry République de Guinée, à compter de la date de publication du présent avis d'appel d'offres.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, accompagnées de la version numérique sur clé à l'adresse ci-après : Cellule de Passation des Marchés Publics au plus tard le mercredi 15 mai 2024 à 12H00. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un

observateur

Indépendant à l'adresse ci-après : Rép. de Guinée Conakry Lansébounyi-Coléah Commune de Matam 3ème, Etage, 1er Bureau le mercredi 15 mai 2024 à 13H30.

Les offres doivent comprendre une déclaration de garantie de l'offre dûment signée par la personne habilitée à signer l'offre. Cette déclaration de garantie de l'offre doit être obligatoirement conforme au modèle fourni dans la section 3 formulaire de soumission du présent DAO.

10. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres et les 0,3% des frais d'immatriculations des contrats à verser sur le compte de DGCMP.

11. Les Offres devront demeurer valide pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90j) à compter de la date limite de soumission.

Le secrétaire Général



Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
Quartier Coléah Lansébounyi, Route Niger, MA-006,
Commune de Matam - Boite Postale 222, Conakry
Telephone (+224) 624 93 19 13 - Site internet : unicef.org/Guinea

@unicefguinee @unicefguinea unicefguinea

unicef
pour chaque enfant

AVIS DE PUBLICATION

Le FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF) en Guinée, Lance une consultation pour le Recrutement d'un Cabinet pour UNICEF – UNICEF – LRPS-GUI-2024-9189266- « Recrutement d'un cabinet pour conduire une ETUDE DE MARCHÉ FOURNISSEURS République de Guinée »

Le document d'appel d'offre est téléchargeable sur les sites :

[http:// www.jaoguinee.com](http://www.jaoguinee.com) ;
<http://guineenews.org> ;
<http://www.ledjely.com> ;
<https://www.africaguinee.com> ;
<https://ungm.com> ;

Les sociétés peuvent également retirer en Adressant un courriel à supplyguinee@unicef.org ;

Les offres doivent être envoyées par courriel à l'adresse électronique : supplyguinee@unicef.org, et porteront la mention : **UNICEF – LRPS-GUI-2024-9189266- « Recrutement d'un cabinet pour conduire une ETUDES DE MARCHÉ FOURNISSEURS République de Guinée »**

La date limite de réception des offres est fixée au Mardi 30 Avril 2024 à 12 heures 00.

Merci de votre participation à cette consultation.

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITÉ



Ministère de l'Environnement
et du Développement Durable

Section 0. Avis d'Appel d'offres
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO)
AAO N° : 004/MEDD/CAB/PRMP/CPMP/202

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des marchés paru dans :

- Journal Horoya N° 8236 du lundi 29 janvier 2024 ;
- Journal publicateur N° 045 du lundi 29 janvier 2024
- Le site de l'ARMP ; et du MEDD

2. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget national de développement exercice 2024, des fonds afin de financer ses activités. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés de travaux d'aménagement forestier en trois (03) lots :

Lot 1 : Reboisement de quarante-cinq hectares (45 ha) dans la forêt classée de Nyalama/sous-préfecture de Linsansara préfecture de Lélouma au compte du Projet de Valorisation de la biodiversité de la forêt classée de Nyalama.

Lot 2 : Reboisement de cent cinquante hectares (150 ha), vingt (20) têtes de sources et mise en défens de cent hectares (100 ha) de forêts dégradées dans les préfectures de Kindia et Mamou au compte du Programme d'Appui à la vulnérabilité des riverains et des ressources naturelles dû aux changements climatiques dans le bassin hydrographique de Konkouré.

Lot 3 : Reboisement de cent Hectares (100 ha) dans les sous-préfectures de Koliah et de Tounfily au compte du Projet de Restauration de l'espace forestier dégradé et déboisé des zones riveraines des concessions minières dans la préfecture de Boffa.

3. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du 15 avril 2024 contre un paiement non remboursable d'un million de Francs Guinéens (1 000 000 GNF).

Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) selon la méthode ci-après :

- 30% au compte du receveur de l'ARMP sous le N° 2011000307 ; et
- 50% au compte du receveur central du Trésor sous le N° 4111071.
- 20% au compte de l'autorité contractante.

5. Les candidats peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Tél. 628 03 06 33 et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après du lundi au jeudi de 9H à 16H et le vendredi de 9H à 12H

6. Les exigences en matière de qualifications sont : voir le Document d'Appel d'Offres

7. Les offres doivent comprendre une caution de soumission d'un montant de :

- 1,5 % du montant de l'offre pour le lot 1, établie par une banque agréée ou une institution financière résidente en Guinée,
- 1,5 % du montant de l'offre pour le lot 2, établie par une banque agréée ou une institution financière résidente en Guinée,
- 1,5 % du montant de l'offre pour le lot 3, établie par une banque agréée ou une institution financière résidente en Guinée,

Cette garantie demeurera valide pendant trente (30) jours au plus, après

l'expiration de la durée de validité de l'offre

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable Lansébounyi-Coléah Commune de Matam BP : 761 Conakry République de Guinée, à compter de la date de publication du présent avis d'appel d'offres.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Cellule de Passation des Marchés Publics au plus tard le 15 Mai 2024 à 10H00. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur

Indépendant à l'adresse ci-après : Rép. de Guinée Conakry Lansébounyi-Coléah Commune de Matam 3ème, Etage, 1er Bureau le mercredi 15 mai 2024 à 11H30.

Les offres doivent comprendre une déclaration de garantie de l'offre dûment signée par la personne habilitée à signer l'offre. Cette déclaration de garantie de l'offre doit être obligatoirement conforme au modèle fourni dans la section 3 formulaire de soumission du présent DAO.

10. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres et les 0,3% les frais d'immatriculations des contrats à verser sur le compte de DGCMP.

11. Les Offres devront demeurer valide pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90j) à compter de la date limite de soumission.

Le secrétaire Général



REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
Autorité de Développement et d'Administration
des Zones Économiques Spéciales - ADAZZ

Conakry, le 12 avril 2024

Avis Général de Passation des Marchés

1. Dans le cadre de l'exécution de son budget, exercice 2024, l'Autorité de Développement et d'Administration des Zones Economiques Spéciales (ADAZZ) a obtenu des fonds afin de financer ses activités.

2. L'ADAZZ lance un avis général de passation des marchés conformément à l'article 20 du Code des Marchés Publics à l'intention des candidats potentiels et qui ne sont pas concernés par l'un des cas d'inéligibilité prévu à l'article 64 du même code.

3. Au titre des Marchés de Fournitures et de Prestations Courantes :

- Autres acquisitions (AOO).
- Location de bâtiments à usage administratif ADAZZ (ED).
- Location de bâtiment à usage administratif PDZSTA (ED).
- Achat de produits médicaux (DC).
- Entretien et réparation véhicules automobiles (DC).
- Achat autres produits (DC).
- Achat autres produits spécifiques (objets publicitaires ou goodies) (DC)
- Achat de fournitures informatiques (DC).
- Achat de petits matériels et outillage de bureau (DC).
- Achat d'habillements et uniformes (DC).
- Achat de petits outillage et fournitures d'atelier (DC).
- Achat de matériel et outillages de bureau (DC).
- Achat de pré-imprimés (DC).
- Publicités (DC).
- Assurance de véhicules (DC).
- Achat d'autres fournitures et services (DC).
- Entretien de bâtiment administratif (DC).
- Achat moto cyclettes (DC).
- Achat de matériels et mobiliers de bureau (DC).
- Achat de matériels informatiques (DC).

4. Au titre des Marchés de Prestations intellectuelles

- Assistance technique Etude (ED).
- Assistance technique audit (DC).

5. Au titre des marchés de travaux

- Acquisition de bâtiment et d'ouvrage de Génie civile (DC).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires auprès de la Direction Générale de l'ADAZZ Immeuble Ossally 3^{ème} Etage, Boulevard de la République, Kaloum, Conakry, Guinée.

7. L'ADAZZ se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis général de passation des marchés, conformément aux dispositions de l'article 20 alinéa 2 du Code des Marchés Publics.

NB : AOO Appel d'Offres Ouvert ;
DC Demande de Cotation ;
ED entente directe ;



Le Directeur Général

Mohamed Seinkoun GASSAMA

Autorité contractante :	Autorité de Développement et d'Administration des Zones Economiques Spéciales
Exercice budgétaire:	2024
Ordonnateur:	Directeur Général
Journaux de publication de référence et site internet:	
Autorité approbatrice:	Ministre de l'Economie et des Finances

MARCHES DE PRESTATION INTELLECTUELLE SANS REVUE PREALABLE / DEMANDE DE COTATION

Numero	IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ				PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ				
	Intitulé du Projet/Marché	Code Budget	Type de Financement	N° Demande de cotation	Méthode de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration du Dossier de Consultation	ANO sur le Dossier de Consultation	Transmission du Dossier de Consultation	Date limite dépôt Offres	Ouverture/Evaluation des offres	ANO sur le rapport d'évaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du contrat	ANO sur le projet de contrat	Montant du Contrat	Signature et Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation et notification du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
1	Assistant technique expertise audit	1	BND	1	DC	Prévisions Réalisations	lundi 3 juin 2024	lundi 10 juin 2024	vendredi 14 juin 2024	mardi 2 juillet 2024	mardi 9 juillet 2024	mardi 16 juillet 2024	vendredi 2 août 2024	vendredi 9 août 2024	vendredi 16 août 2024	lundi 19 août 2024	lundi 26 août 2024	3 ou 5 j	lundi 2 septembre 2024		
	Coût Total																				

Approbation du plan de passation des marchés	
Autorité Approbatrice	

PTF : Partenaire Technique et Financier	Mode de Passation
TDR : Terme de référence	Appel d'Offres Ouvert
JMP : Journal des Marchés Publics	Appel d'Offres Restreint
DAO : Dossier d'Appel d'Offres	Demande de cotation
DP : Demande de Proposition	Entente Directe
CPM : Commission de Passation des Marchés	Consultation Restreinte

Code Marché	Nature de Marché
1	Fournitures
2	Travaux
3	Prestations intellectuelles
4	Délégations de Service Public

Type de Financement
BND
FINEX
CONJOINT
Budget National et Autres Financements Intérieurs
Financement Extérieur
Financement Conjoint

MARCHES DE FOURNITURE SANS REVUE PREALABLE / DEMANDE DE COTATION

Numéro	IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ			PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 - CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ				
	Code Budget	Type de Financement	N° Demande de cotation	Méthode de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration du Dossier de Consultation	ANO sur le Dossier de Consultation	Transmission du Dossier de Consultation	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Evaluation des offres	ANO sur le rapport d'évaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du contrat	ANO sur le projet de contrat	Montant du Contrat	Signature et Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation et notification du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
1	1	BND	1	DC	Prévisions Réalisations	lundi 25 mars 2024	lundi 1 avril 2024	vendredi 5 avril 2024	mardi 23 avril 2024	mardi 30 avril 2024	vendredi 24 mai 2024	vendredi 31 mai 2024	vendredi 7 juin 2024	lundi 10 juin 2024	lundi 17 juin 2024	lundi 24 juin 2024	3 ou 5 j	lundi 24 juin 2024		
2	1	BND	2	DC	Prévisions Réalisations	mercredi 27 mars 2024	mercredi 3 avril 2024	jeudi 11 avril 2024	lundi 29 avril 2024	lundi 13 mai 2024	lundi 13 mai 2024	lundi 13 mai 2024	lundi 17 juin 2024	lundi 17 juin 2024		lundi 24 juin 2024	lundi 1 juillet 2024	lundi 8 juillet 2024		
3	1	BND	2	DC	Prévisions Réalisations	mercredi 27 mars 2024	mercredi 3 avril 2024	jeudi 11 avril 2024	lundi 29 avril 2024	lundi 13 mai 2024	lundi 13 mai 2024	lundi 13 mai 2024	lundi 17 juin 2024	lundi 17 juin 2024		lundi 24 juin 2024	lundi 1 juillet 2024	lundi 8 juillet 2024		
4	1	BND	3	DC	Prévisions Réalisations	mercredi 27 mars 2024	mercredi 3 avril 2024	lundi 8 avril 2024	mardi 23 avril 2024	mardi 7 mai 2024	vendredi 24 mai 2024	vendredi 31 mai 2024	vendredi 7 juin 2024	vendredi 7 juin 2024		lundi 10 juin 2024	lundi 17 juin 2024	lundi 24 juin 2024		
5	1	BND	4	DC	Prévisions Réalisations	lundi 1 avril 2024	lundi 8 avril 2024	jeudi 11 avril 2024	vendredi 26 avril 2024	vendredi 10 mai 2024	lundi 27 mai 2024	lundi 3 juin 2024	lundi 10 juin 2024	lundi 10 juin 2024		jeudi 13 juin 2024	mardi 18 juin 2024	mardi 25 juin 2024		
6	1	BND	4	DC	Prévisions Réalisations	lundi 1 avril 2024	lundi 8 avril 2024	jeudi 11 avril 2024	vendredi 26 avril 2024	vendredi 10 mai 2024	lundi 27 mai 2024	lundi 3 juin 2024	lundi 10 juin 2024	lundi 10 juin 2024		jeudi 13 juin 2024	mardi 18 juin 2024	mardi 25 juin 2024		
7	1	BND	5	DC	Prévisions Réalisations	mercredi 3 avril 2024	mercredi 10 avril 2024	lundi 15 avril 2024	mardi 30 avril 2024	mardi 14 mai 2024	vendredi 31 mai 2024	vendredi 7 juin 2024	vendredi 14 juin 2024	vendredi 14 juin 2024		lundi 17 juin 2024	lundi 24 juin 2024	lundi 1 juillet 2024		
8	1	BND	6	DC	Prévisions Réalisations	mercredi 3 avril 2024	mercredi 10 avril 2024	lundi 15 avril 2024	mardi 30 avril 2024	mardi 14 mai 2024	vendredi 31 mai 2024	vendredi 7 juin 2024	vendredi 14 juin 2024	vendredi 14 juin 2024		lundi 17 juin 2024	vendredi 28 juin 2024	vendredi 5 juillet 2024		
9	1	BND	7	DC	Prévisions Réalisations	vendredi 5 avril 2024	vendredi 12 avril 2024	lundi 15 avril 2024	mardi 30 avril 2024	mardi 14 mai 2024	vendredi 31 mai 2024	vendredi 7 juin 2024	vendredi 14 juin 2024	vendredi 14 juin 2024		lundi 17 juin 2024	vendredi 28 juin 2024	vendredi 5 juillet 2024		
10	1	BND	8	DC	Prévisions Réalisations	vendredi 5 avril 2024	vendredi 12 avril 2024	lundi 15 avril 2024	mardi 30 avril 2024	mardi 14 mai 2024	vendredi 31 mai 2024	vendredi 7 juin 2024	vendredi 14 juin 2024	vendredi 14 juin 2024		lundi 17 juin 2024	lundi 24 juin 2024	lundi 1 juillet 2024		
11	1	BND	9	DC	Prévisions Réalisations	lundi 6 mai 2024	lundi 13 mai 2024	jeudi 16 mai 2024	vendredi 31 mai 2024	vendredi 14 juin 2024	lundi 1 juillet 2024	lundi 8 juillet 2024	lundi 15 juillet 2024	lundi 15 juillet 2024		jeudi 18 juillet 2024	jeudi 5 juillet 2024	jeudi 1 août 2024		
12	1	BND	10	DC	Prévisions Réalisations	lundi 13 mai 2024	lundi 20 mai 2024	lundi 27 mai 2024	mardi 11 juin 2024	mardi 25 juin 2024	lundi 15 juillet 2024	lundi 22 juillet 2024	lundi 29 juillet 2024	lundi 29 juillet 2024		jeudi 1 août 2024	vendredi 9 août 2024	vendredi 16 août 2024		
13	1	BND	11	DC	Prévisions Réalisations	lundi 13 mai 2024	lundi 20 mai 2024	lundi 27 mai 2024	mardi 11 juin 2024	mardi 25 juin 2024	lundi 15 juillet 2024	lundi 22 juillet 2024	lundi 29 juillet 2024	lundi 29 juillet 2024		jeudi 1 août 2024	vendredi 9 août 2024	vendredi 16 août 2024		
14	1	BND	12	DC	Prévisions Réalisations	lundi 20 mai 2024	lundi 27 mai 2024	lundi 3 juin 2024	mardi 18 juin 2024	mardi 2 juillet 2024	lundi 22 juillet 2024	lundi 29 juillet 2024	lundi 5 août 2024	lundi 5 août 2024		jeudi 8 août 2024	vendredi 16 août 2024	vendredi 23 août 2024		
15	1	BND	13	DC	Prévisions Réalisations	lundi 20 mai 2024	lundi 27 mai 2024	lundi 3 juin 2024	mardi 18 juin 2024	mardi 2 juillet 2024	lundi 22 juillet 2024	lundi 29 juillet 2024	vendredi 2 août 2024	vendredi 2 août 2024		lundi 5 août 2024	lundi 12 août 2024	lundi 19 août 2024		
16	1	BND	14	DC	Prévisions Réalisations	lundi 20 mai 2024	lundi 27 mai 2024	jeudi 30 mai 2024	lundi 17 juin 2024	lundi 1 juillet 2024	vendredi 19 juillet 2024	vendredi 26 juillet 2024	vendredi 2 août 2024	vendredi 2 août 2024		mardi 6 août 2024	vendredi 16 août 2024	vendredi 23 août 2024		
17	1	BND	15	DC	Prévisions Réalisations	lundi 20 mai 2024	lundi 27 mai 2024	jeudi 30 mai 2024	lundi 17 juin 2024	lundi 1 juillet 2024	jeudi 19 juillet 2024	jeudi 25 juillet 2024	jeudi 1 août 2024	jeudi 1 août 2024		lundi 5 août 2024	mardi 13 août 2024	mardi 20 août 2024		
	Coût Total																			

Type de Financement	
BND	Budget National et Autres Financements Intérieurs
FINEX	Financement Extérieur
CONJOINT	Financement Conjoint

Code Marché		Nature de Marché	
1	Fournitures		
2	Travaux		
3	Prestations intellectuelles		
4	Délégations de Service Public		

Mode de Passation	
AOO	Appel d'Offres Ouvert
AOR	Appel d'Offres Restreint
DC	Demande de cotation
ED	Entente Directe
CR	Consultation Restreinte

Approbation du plan de passation des marchés
Autorité Apprôbatrice

PTF : Partenaire Technique et Financier
TDR : Terme de référence
JMP : Journal des Marchés Publics
DAO : Dossier d'Appel d'Offres
DP : Demande de Proposition
CPM : Commission de Passation
ANO : Avis de Non Objection

PLAN DE PASSATION DES MARCHES DE FOURNITURES

Autorité contractante :	
Exercice budgétaire :	
Ordre de référence :	
Journal de publication de référence et site Internet :	
Autorité approbatrice :	

MARCHES DE TRAVAUX SANS PRE QUALIFICATION

Numéro	IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ				PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ			
	Intitulé du Projet/Marché	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture/Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
1	Acquisition de bâtiments et d'ouvrages de genre civil	BND	0	ED/DOCAO-SOAP	Prévisions Réalisations	Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture/Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé		
Coût Total																				

Approbation du plan de passation des marchés

Autorité contractante	
Autorité approbatrice	
Mode de Passation	Appel d'Offres Ouvert
AOO	Appel d'Offres Restreint
AOB	Demande de cotation
DC	Entente Directe
ED	Consultation Restreinte
CR	

Code Marché	Nature de Marché
1	Fournitures
2	Travaux
3	Prestations intellectuelles
4	Délégations de Service Public

Type de Financement	
BND	Budget National et Autres Financements Intérieurs
PREX	Financement Extérieur
CONJOINT	Financement Conjoint

Informations	
Document de référence	
Document de référence et site Internet	
Site Internet	

MARCHES DE PRESTATIONS APPEL D'OFFRES

Numéro	IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ				PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ			
	Intitulé du Projet/Marché	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture/Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Signature du marché	Approbation du Contrat				
1	Etudes	BND	1	ED/AO/CP	Prévisions Réalisations	Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture/Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé		
Coût Total																				

Approbation du plan de passation des marchés

Autorité contractante	
Autorité approbatrice	
Mode de Passation	Appel d'Offres Ouvert
AOO	Appel d'Offres Restreint
AOB	Demande de cotation
DC	Entente Directe
ED	Consultation Restreinte
CR	

Code Marché	Nature de Marché
1	Fournitures
2	Travaux
3	Prestations intellectuelles
4	Délégations de Service Public

Type de Financement	
BND	Budget National et Autres Financements Intérieurs
PREX	Financement Extérieur
CONJOINT	Financement Conjoint

Informations	
Document de référence	
Document de référence et site Internet	
Site Internet	

MARCHES DE FOURNITURE SANS PRE QUALIFICATION

Numéro	IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ				PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ			
	Intitulé du Projet/Marché	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture/Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Signature du marché	Approbation du Contrat				
1	Location de bâtiments à usage administratif	BND	0	ED	Prévisions Réalisations	Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture/Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé		
2	Location de bâtiments à usage administratif	BND	0	ED	Prévisions Réalisations	Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture/Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé		
3	Autres acquisitions	BND	1	AO	Prévisions Réalisations	Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture/Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé		
Coût Total																				

Approbation du plan de passation des marchés

Autorité contractante	
Autorité approbatrice	
Mode de Passation	Appel d'Offres Ouvert
AOO	Appel d'Offres Restreint
AOB	Demande de cotation
DC	Entente Directe
ED	Consultation Restreinte
CR	

Code Marché	Nature de Marché
1	Fournitures
2	Travaux
3	Prestations intellectuelles
4	Délégations de Service Public

Type de Financement	
BND	Budget National et Autres Financements Intérieurs
PREX	Financement Extérieur
CONJOINT	Financement Conjoint



République de Guinée
Travail-Justice-Solidarité



MINISTRE DE LA SANTE
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)
AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°009/2024/SI/AON/FM/UAGCP

TITRE : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'ACTUALISATION DU PLAN DE COMMUNICATION INCLUANT LES OUTILS POUR LA PROMOTION DE LA PCI ET DE L'HYGIÈNE DES MAINS.
FINANCEMENT : FM

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le système de santé guinéen est caractérisé par (i) une morbidité et une mortalité encore élevées en particulier chez les groupes les plus vulnérables y compris le couple mère-enfant), (ii) une couverture effective faible pour la plupart des services essentiels de santé dont la qualité est parfois douteuse, (iii) une offre de santé inefficace et inéquitable et (iv) un environnement caractérisé par d'importants obstacles et contraintes, le tout aggravé par la survenue, en mars 2014, de l'épidémie de la maladie à virus Ebola, avec son important impact socioéconomique.

Le profil épidémiologique national reste dominé par (1) les maladies transmissibles notamment le Paludisme, la Tuberculose et les IST/VIH/sida, les maladies tropicales négligées et les maladies à potentiel épidémique y compris les fièvres hémorragiques, (2) les maladies non transmissibles, les déséquilibres nutritionnels, (3) les pathologies liées à la grossesse, à l'accouchement, au postpartum et (4) les catastrophes.

La recherche des causes du dysfonctionnement et de la faible performance du système de santé a conduit le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, en collaboration avec ses partenaires, à l'organisation des Etats Généraux de la Santé (EGS). Ces EGS, tenus en juin 2014, en exécution des directives du Président de la République, chef de l'Etat, ont permis à l'ensemble des parties prenantes de mener des réflexions approfondies sur les problèmes majeurs de santé et du système de santé en vue de dégager de manière consensuelle une vision, des orientations stratégiques et des priorités d'action.

Ainsi, dans le but d'améliorer l'état de santé des populations, le gouvernement guinéen a révisé sa Politique Nationale de Santé de laquelle est élaboré le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) pour la période 2015-2024, qui repose essentiellement sur les trois objectifs stratégiques de la Politique nationale de santé à savoir :

- Réduire la mortalité et la morbidité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et aux situations d'urgences,
- Améliorer la santé à toutes les étapes de la vie,
- Améliorer la performance du système national de santé.

A son objectif stratégique 1, le PNDS inscrit dans ses priorités la Prévention et le Contrôle des Infections (PCI).

C'est ainsi que le Projet d'Appui à la maîtrise du risque infectieux dans les établissements de soins-PCI a organisé avec le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique à travers le Service National de Promotion de la Santé, (i) un atelier d'élaboration de la stratégie pour la campagne média et communautaire du projet PCI avec la participation de toutes les parties prenantes, (ii) suivi d'un autre portant sur l'élaboration des messages et les scripts radio (Jingle et feuilleton) en octobre 2021 adaptés à chaque cible et harmonisés susceptibles de susciter un changement social et de comportement en faveur de la PCI et celui de la révision du plan de communication PCI en mars 2021 pour 2021-2023.

C'est dans ce cadre que le Ministère de la santé et de l'Hygiène Publique à travers le Service National de Promotion de la Santé, en collaboration avec l'UAGCP sous le financement Fonds mondial- C19RM , envisage de réviser le plan de communication intégrant la PCI permettant de référence à la mise en œuvre des activités allant dans le sens à augmenter le niveau

de connaissance et renforcer le Changement Comportemental et social en directions des usagers ,prestataires et les membres de la communauté en matière de PCI.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est lancé pour le recrutement d'un consultant national devant actualiser le plan de communication incluant les outils pour la Promotion de la PCI et de l'hygiène des mains.

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les consultants individuels de qualification et expertise suffisantes exigées par type de consultance.

Les candidats (personnes physiques) intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits dans les Termes de référence dont la copie est obtenue sur demande envoyée à l'adresse électronique suivant : tenders.uagcp@gmail.com cc : mickacamara1@yahoo.fr , mmuteba@2ac.fr, adiarre@uagcp-guinee.org avec précision sur la(les) consultance(s).

Il est demandé aux candidats de fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services décrits, dans leurs dossiers de manifestation d'intérêt préparés et présentés séparément comme suit :

1. Proposition technique : comprenant la lettre de motivation/, l'approche méthodologique détaillée, le plan du travail et chronogramme détaillés, le CV détaillé et actualisé décrivant au mieux l'expertise du consultant avec les copies des diplômes et certificats professionnels, ainsi que les références similaires exigées dans les TDRs avec attestations de service rendus, satisfecit et/ou lettre de recommandations.

2. Proposition financière : incluant tous les coûts afférents à la mission comprenant les honoraires et éventuellement les autres coûts remboursables nécessaires. A noter que la proposition financière doit être libellée hors TVA car le projet est exonéré de la TVA et que le Consultant sera assujéti à la fiscalité applicable en République de Guinée.

Le candidat sera sélectionné basé sur la qualification du consultant (voir TdRs) et la note minimale requise est de 70/100.

Les propositions établies en langue française en deux exemplaires dont un (1) original et une (1) copie doivent être déposées auprès du Service de Passation des marchés de l'UAGCP sis au 3ème étage de l'immeuble Palm Residence Camayenne, corniche nord de Dixinn, à côté de la clinique Ambroise Paré, au plus tard le Jeudi 25/04/2024 à 11H00 précises, heure locale.

Pour toutes informations techniques, veuillez adresser un courriel à l'adresse : tenders.uagcp@gmail.com du lundi au vendredi de 9h à 17h.

NB : La proposition financière doit être présentée dans une enveloppe séparée de la proposition technique et portant la mention proposition financière.

L'ouverture (à huit-clos) des propositions techniques aura lieu le même jour dans la salle de réunions de l'UAGCP à partir de 12h00.

Fait à Conakry, le 05/04/2024

Pour l'Autorité contractante,
Dr Timothée GUILAVOGUI





FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS
Terms of Reference for PSA.NAT * Termes de Reference pour Consultant NPP □ / PSA •
Nombre minimum d'années d'expériences requises: 1yr 5yrs □ 12yrs •

Titre:	EXPERT NATIONAL EPIDEMIOLOGISTE	
Division/Département:	FAO GUINEE	
Reference du Projet:	OSRO/GLO/1148/USA « Soutien au Programme de sécurité sanitaire Mondiale (GHSA) dans la lutte contre les zoonoses et le renforcement de la santé animale en Afrique »	
Location:	Conakry avec des déplacements à l'intérieur du pays	
Date de prise de fonction:	1/05/2024 4 au 30 septembre 2024	Durée: 5 mois renouvelables si possible
L'Âge exigé pour être candidat(e) à ce poste :	50 ans au maximum à partir de la date limite de dépôt des dossiers de candidatures	
Superviseur : Dr N'Diaye Mamadou Racine.	Fonction :	Chef d'Équipe ECTAD

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS À ATTEINDRE

Le Programme d'action pour la sécurité sanitaire mondiale (GHSA) a été lancé en février 2014. C'est un partenariat croissant de plus de 50 pays, d'organisations internationales et d'acteurs non gouvernementaux pour aider à renforcer la capacité des pays, contribuer à la création d'un monde sécurisé contre les menaces que représentent les maladies infectieuses et promouvoir la sécurité sanitaire mondiale comme priorité nationale et mondiale dans une démarche multilatérale et multisectorielle selon l'approche « une seule santé ».

Le projet FAO de soutien à la sécurité sanitaire mondiale GHS – Afrique, de lutte contre les zoonoses financée par l'Agence américaine pour le développement international (USAID), vise à contribuer à l'atteinte des objectifs de la Sécurité Sanitaire Mondiale par la mise en œuvre d'un plan détaillé de travail bâti autour de cinq Action Packages (AP) : - les Maladies Zoonotiques – le Système des Laboratoires – la Biosécurité/bio sureté – le Renforcement des capacités humaines-la Résistance Antimicrobienne.

En Guinée, le programme s'adresse à cinq zoonoses prioritaires (IAHP, Fièvres hémorragiques, Brucellose, Anthrax et Rage).

A l'effet d'optimiser la mise en œuvre du Programme, il est envisagé de recruter un (e) consultant (e) national (e) Epidémiologiste.

DESCRIPTIF DES TACHES ET POSITION HIERARCHIQUE

Dans le cadre des activités du Centre d'urgence pour les maladies animales transfrontières (ECTAD) de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO), sous la supervision générale du Chef du Service de la santé animale (AGAH), Vétérinaire en Chef de la FAO, les orientations du Représentant de la FAO sur les aspects administratifs et opérationnels et en fonction des priorités du pays, l'appui technique et la supervision technique du Chef d'équipe ECTAD en Guinée et le Coordonnateur Régional ECTAD pour l'Afrique de l'Ouest et centrale, l'Expert National Epidémiologiste assumera les fonctions et les responsabilités suivantes :

- Contribuer à la préparation des stratégies nationales et des programmes de gestion des maladies émergentes et ré-émergentes, notamment les zoonoses prioritaires, ou celle ayant un fort impact sur la santé animale, humaine, et en ligne avec les priorités nationales et les objectifs stratégiques de la FAO ;
- Soutenir la conception et participer à la mise en œuvre des stratégies nationales et des programmes/projets suivant les stratégies élaborées par EMPRES/ECTAD et en lien avec le Cadre mondial FAO/OMSA pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontières et les priorités régionales. Ceci inclus notamment :
 - Soutenir la conception, la coordination et la mise en œuvre des activités de surveillance pour les maladies zoonotiques et non zoonotiques à l'interface humaine-animaux domestiques - faune sauvage afin de mieux comprendre et d'atténuer l'impact élevé réel ou potentiel de ces maladies en Guinée ;
 - Participer à la préparation des ateliers impliquant les acteurs clés en santé animale et faciliter les discussions et le développement de programmes de surveillance appropriés aux maladies ciblées par le programme;
 - Contribuer à la préparation et à la mise en œuvre d'un plan national de surveillance des maladies zoonotiques prioritaires y compris les protocoles de surveillance (d'échantillonnage épidémiologique) dans les systèmes d'élevage ciblés, le long de la chaîne de valeur et les interfaces population humaine-animaux domestiques - faune sauvage ;
 - Planifier, organiser et mettre en œuvre les activités (i) de renforcement des capacités du système national de surveillance (Services vétérinaires y compris les vétérinaires privés, techniciens de santé animale, agents communautaires etc.) et (ii) d'épidémiologie de terrain/épidémiologie participative) ;
 - Procéder à l'évaluation du système de surveillance de la santé animale ;
 - Procéder à l'évaluation des risques des zoonoses prioritaires à l'interface population humaine - animaux domestique - faune sauvage notamment dans les zones à hauts risques ;
 - Organiser et faciliter les missions d'experts sur la surveillance épidémiologique dans le pays
 - Fournir des informations régulières sur la situation épidémiologique des maladies transfrontières, les mesures de prévention et de contrôle prises et contribuer à la préparation d'articles ou de rapports sur les activités d'ECTAD en Guinée ;
 - Participer à la préparation et la planification des missions d'urgence et des exercices de simulation ;

- Promouvoir les mesures de renforcement de la BSBS dans les élevages et les établissements de traitements des denrées animales et d'origine animales ;
- Promouvoir et amplifier les stratégies de lutte contre les résistances aux antimicrobiens dans une approche multisectorielle (Plan et stratégies de lutte/développement et assurer le suivi de SOPS pour une bonne utilisation des antimicrobiens.

- Soutenir l'établissement/renforcement des échanges avec les responsables des réseaux nationaux de surveillance des maladies animales y compris le partage d'informations sur la situation épidémiologique des maladies animales prioritaires ;
- Contribuer à la préparation et à la révision des rapports techniques à la demande du Représentant de la FAO et du Chef d'équipe ECTAD dans le pays ;
- Participer au développement des projets de santé animale dans les domaines identifiés prioritaires par le Gouvernement.
- Contribuer à la préparation de rapports dans les délais requis, pour donner suite aux demandes du Gouvernement, de la FAO et des donateurs ;
- Contribuer à la collecte et à la mise à jour régulière de la situation épidémiologique des maladies ainsi que la notification immédiate à GLEWS, de tous les événements épidémiologiques importants ;
- Soumettre un rapport technique final à la fin de la mission au Représentant de la FAO et au Chef d'équipe ECTAD dans le pays ;
- Contribuer à la formation des agents en épidémiologie de terrain (ISAVET), en Bonnes pratiques de gestion des Urgences (GEMP) et la Surveillance en temps réel des maladies animales (EMA-i, AfyaData etc.)

Effectuer à la demande de la Représentation de la FAO, d'autres tâches connexes selon les besoins.

INDIQUER ICI LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

RESULTATS ATTENDUS ET ECHEANCIER	Echéancier
1. Des protocoles de surveillance des maladies zoonotiques prioritaires cibles sont élaborés et soumis pour approbation ;	1. Mensuels
2. Rapports de supervision et d'évaluation du système de surveillance de santé animale son produits	2. Hebdomadaire
3. Les Rapports d'évaluation des risques des principales maladies sont fournis ;	3. Au plus tard 10 jours après la fin de la mission
4. Les rapports mensuels dans son domaine de compétence sont produits ;	4. A la fin du contrat
5. La Situation épidémiologique des maladies transfrontières sur les événements importants est établie	
6. Rapports de mission de terrain et de formation sont fournis ;	
7. Rapport de fin de contrat.	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- La FAO ne perçoit de frais à aucun stade du recrutement (dépôt de candidature, entretien, traitement du dossier).
- Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés. Pour toute question ou demande de clarification, s'adresser à : FAO-GN@fao.org en mettant en l'objet de votre message le titre du Poste.
- Les candidatures reçues après la date de clôture de l'avis ne seront pas acceptées.
- Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus.

LA FAO EST UN ESPACE NON-FUMEUR.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT COMPRENDRE :

1. Une lettre de motivation ;
2. Un curriculum vitae actualisé ;
3. Une copie du Diplôme universitaire supérieur (maîtrise ou équivalent) et autres pièces attestant la qualification du candidat.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés.

COMMENT POSTULER:

Les dossiers seront reçus par email : FAO-GN@fao.org jusqu'au 25 avril 2024, à 14 heures (TU) date limite de dépôt.

Seules les candidatures reçues par cette adresse seront prises en considération.

Les candidatures reçues après la date de clôture ne seront pas acceptées.

Il sera mentionné à l'objet de votre message, ce qui suit :

Projet : OSRO/GLO/1148/USA , Expert National Epidémiologiste,

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La FAO se réserve le droit de ne contacter que les candidats (e)s qui seront présélectionné(e)s.

Dr Gualbert GBEHOUNOU

Dr Gualbert GBEHOUNOU
Représentant de la FAO en Guinée



APPELS ET OFFRES D'EMPLOI LES PLUS ATTRAYANTS DE LA SEMAINE

OFFRES D'EMPLOI

MOTA ENGL AFRICA	<p>Titre : > Avis de recrutement de vingt-deux (22) Operateur camion tracteur 6X4</p> <p>Lien : https://jaoguinee.com/post.php?t=avis-de-recrutement-de-vingt-deux--22--operateur-camion-tracteur-6x4&id=4299</p> <p>Date limite : 15 Avril 2024</p>
MEDECIN SANS FRONTIERE	<p>Titre : > AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CHARGÉ DE LA COMMUNICATION TERRAIN</p> <p>Lien : https://jaoguinee.com/post.php?t=avis-de-recrutement-d-un-charge-de-la-communication-terrain-&id=4301</p> <p>Date limite : 16 Avril 2024</p>
BCEIP	<p>Titre : > Avis de recrutement d'Assistant(e)s administratifs d'entrepôt</p> <p>Lien : https://jaoguinee.com/post.php?t=avis-de-recrutement-d-assistant-e-s-administratifs-d-entrepot&id=4306</p> <p>Date limite : 14 Avril 2024</p>
CHEMONICS	<p>Titre : > Avis de recrutement d'un Directeur/Directrice technique</p> <p>Lien : https://jaoguinee.com/post.php?t=avis-de-recrutement-d-un-directeur-directrice-technique&id=4310</p> <p>Date limite : 24 Avril 2024</p>
CHEMONICS	<p>Titre : Avis de recrutement d'un/e Directeur/Directrice des Opérations et des Finances</p> <p>Lien : https://jaoguinee.com/post.php?t=avis-de-recrutement-d-un-e-directeur-directrice-des-operations-et-des-finances&id=4311</p> <p>Date limite : 24 Avril 2024</p>
VISION SANS FRONTIERE	<p>Titre : > Avis de recrutement d'un Responsable Chargée de la Mobilisation des Ressources et du Partenariat (Femme)</p> <p>Lien : https://jaoguinee.com/post.php?t=avis-de-recrutement-d-un-responsable-chargee-de-la-mobilisation-des-ressources-et-du-partenariat--femme-&id=4256</p> <p>Date limite : 05 Avril 2024</p>
PREGUI	<p>Titre : > Avis de recrutement d'un(e) Infirmier (e) Assistant (e) en Pharmacie</p> <p>Lien : https://jaoguinee.com/post.php?t=avis-de-recrutement-d-un-e--infirmier--e--assistant--e--en-pharmacie&id=4263</p> <p>Date limite : 05 Avril 2024</p>
PNUD	<p>Titre : > Avis de recrutement de deux consultants pour le PNUD</p>

APPELS D'OFFRES

ANASP	<p>Titre : > Avis Spécifique de Passation de Marché : MAINTENANCE DES CANAUX DE DRAINAGE DANS LES COMMUNES DE MATOTO ET RATOMA</p> <p>Lien : https://jaoguinee.com/post.php?t=avis-specifique-de-passation-de-marche--maintenance-des-canaux-de-drainage-dans-les-communes-de-matoto-et-ratoma&id=4298</p> <p>Date limite : 15 MAI 2024</p>
PNUD	<p>Titre : > Avis De Recrutement d'un prestataire de l'Impression et conception les éléments de visibilité et les supports</p> <p>Lien : https://jaoguinee.com/post.php?t=avis-de-recrutement-dun-prestataire-de-limpression-et-conception-les-elements-de-visibilite-et-les-supports&id=4303</p> <p>Date limite : 15 Avril 2024</p>
UNICEF	<p>Titre : > Avis de Recrutement d'un cabinet pour conduire une ETUDE DE MARCHE FOURNISSEURS République de Guinee</p> <p>Lien : https://jaoguinee.com/post.php?t=avis-de-recrutement-dun-cabinet-pour-conduire-une-etude-de-marche-fournisseurs-republique-de-guinee&id=4305</p> <p>Date limite : 30 Avril 2024</p>
CREDIT KASH GUINEE	<p>Titre : > Appel d'offres pour l'installation de systèmes de détection d'humidité et d'extinction automatique d'incendies</p> <p>Lien : https://jaoguinee.com/post.php?t=appel-d-offres-pour-l-installation-de-systemes-de-detection-d-humidite-et-d-extinction-automatique-d-incendies-&id=4312</p> <p>Date limite : 9 Avril 2024</p>
MINISTERES ET INSTITUTION S GOUVERNEM ENTALES	<p>Titre : > Avis d'appel d'offres pour la fournitures relatives à l'acquisition d'engins roulants pour les missions de formation à l'intérieur du pays</p> <p>Lien : https://jaoguinee.com/post.php?t=avis-d-appel-d-offres-pour-la-fournitures-relatives-a-lacquisition-dengins-roulants-pour-les-missions-de-formation-a-linterieur-du-pays&id=4314</p> <p>Date limite : 25 Avril 2024</p>

IREB-Bossou/Lola: chercheurs guinéens, université de Zurich et ASAFAS du Japon, présentent un bilan accablant du braconnage au mont Nimba



Les chercheurs de l'IREB (institut de recherche environnementale de Bossou), de l'université de Zurich, d'ASAFAS (association des jeunes d'Asie et d'Afrique de l'ouest de Kyoto) du Japon et l'ensemble des instituts de recherche qui s'activent autour du mont Nimba et des collines de Bossou, ont présenté les résultats des recherches effectuées sur le braconnage, les feux de brousse, l'exploitation artisanale de minerais, l'exploitation des produits forestiers non ligneux.

Au cours des travaux, ils



ont exhibé un crâne de chimpanzé tué à Nimba, un crâne d'antilope

avec sa corne et une cinquantaine d'étuis de cartouches vides, de calibre 12. Pour le directeur scientifique de l'institut environnemental de Bossou, Prosper Gbadiou Soumaoro : « les activités humaines menacent l'intégrité des différents milieux naturels. Avant, les collines de Bossou abritaient une grande population de chimpanzés. C'est même à cause de leur présence que l'IREB a été créé, afin de sauvegarder leur vie.

Mais, malheureusement, au 21ème siècle, avec l'augmentation de la population, suite à l'arrivée

des réfugiés, dans les années 80, jusqu'au milieu des années 2000 et

l'urbanisation, surtout dans les collines de Guéi et Gban, la dégradation s'est accentuée sur l'habitat des chimpanzés.

Selon lui, les zones de Serengbara, Nyon, Bossou et Thuo sont parmi les plus touchées par le braconnage et les activités anthropiques, telles le déboisement, les feux de brousse, l'exploitation minière, l'agriculture et l'urbanisation, entre autres.

Cette année nous avons éteint le feu dans l'aire centrale et 14 hectares du corridor ont été brûlés. Conséquences : la perte de la biodiversité ; l'appauvrissement du sol ; le réchauffement climatique ; la perturbation du régime hydrique ; la perpétuation des feux de brousse ; la prolifération des maladies liées à la hausse de la température ; la baisse de rendement des cultures ; la récurrence des inondations ; la sécheresse prolongée ; la pauvreté et la migration des hommes. Une longue liste de préjudices portés à l'environnement.»

Quant à Katila Nicops, chercheuse à l'université de Zurich, en Suisse : « je

travaille aux Monts Nimba avec les chimpanzés, depuis 2003.

Aujourd'hui, je souligne et c'est très, très important, on a parlé avec tous les partenaires et on a eu le même point de vue sur tous les sujets débattus. Cette rencontre d'aujourd'hui a été une occasion vraiment très intéressante pour une protection accrue et améliorée des chimpanzés des Monts Nimba et de Bossou.»

La chercheuse affirme, par ailleurs : « les principaux problèmes pour les chimpanzés aux monts Nimba, se résument, pour l'essentiel, au braconnage et à la défore-

vaillent ensemble pour la recherche, la conservation, l'éducation. Pour faire tout ce qu'il est possible d'accomplir pour préserver cet immense trésor, qu'est la forêt. Pour qu'elle puisse rester en place et se développer. »

Katila Nicops a, par ailleurs, relevé la situation critique des chimpanzés de Bossou et annoncé que le jeune Fanwa aurait quitté son groupe d'origine pour rejoindre un autre.

Les autres chimpanzés ne viennent pas à Bossou, à cause de la réduction de leur habitat naturel et des bruits émis par les hommes qui les envahissent peu à peu.



tation.

Il faut que tous les partenaires travaillent ensemble pour que la réserve soit bien protégée. Si on y met toute la volonté, ça va aller. Déjà, il n'y a pas beaucoup de chimpanzés aux monts Nimba. Donc, si la forêt disparaît par nos comportements agressifs que nous exerçons sur elle, et bien, les chimpanzés vont partir aussi. Il faut qu'on fasse tout pour éviter que cela arrive, en protégeant la forêt, pas seulement pour les chimpanzés, mais aussi pour la biodiversité. Les partenaires tra-

Elle soulignera aussi la question de l'inceste qui demeure une préoccupation majeure chez les chimpanzés de Bossou.

« À l'âge de procréer, si le groupe est formé de frères et sœurs, les mâles partent pour trouver une femelle au mont Nimba ou au Liberia. Le même phénomène est observé chez les femelles qui ne s'accouplent qu'avec des mâles d'un groupe, autre que le leur. »

Guineenews



Avec mon **téléphone**, je consulte gratuitement mes **factures** partout et à tout moment

www.edgfactures.com

Pour plus d'infos
626 11 11 11



Electricité de Guinée (EDG)



ELECTRICITE
DE GUINÉE